

BULLETIN STATISTIQUES

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN
PROVENANCE ET À DESTINATION DE LA
RÉPUBLIQUE DU CONGO



GUOT
PERTINENCE



2^{ème} Semestre
2025



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !



Ed. N° 008

GUOT

GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES



A large group of people, including men and women in various business suits and traditional African attire, are standing in a circle on a green lawn. In the center of the circle, the letters 'GUOT' are displayed in large, colorful, 3D block letters. The 'G' is light blue, 'U' is yellow, 'O' is orange, and 'T' is pink. The people are looking towards the camera, some holding white papers or documents.

"Je vous exhorte à toujours agir en équipe, animés par une vision partagée et un même engagement : consolider les fondations du GUOT et en faire une référence continentale en matière de guichet unique moderne, fiable et souverain."

M. EUGÈNE RUFIN BOUYA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GUOT

AVANT-PROPOS



La publication du présent Bulletin Statistiques, consacré aux échanges commerciaux de la République du Congo au titre du second semestre de l'année 2025, s'inscrit dans la dynamique de transparence, de modernisation et de valorisation de l'information économique portée par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).

En effet, dans un environnement international marqué par des mutations profondes des chaînes de valeur, des tensions géopolitiques et une accélération des transformations numériques, la maîtrise de l'information statistique constitue un levier stratégique d'aide à la décision. À cet égard, ce bulletin offre une lecture structurée et actualisée des flux commerciaux en provenance et à destination de la République du Congo, mettant en lumière les principales tendances qui ont marqué la période sous revue.

Les informations présentées traduisent à la fois la résilience de notre économie et les défis persistants liés à la diversification des exportations, à l'optimisation des importations et à l'intégration plus poussée de notre pays dans les échanges du commerce régional et international. À ce titre, ce bulletin se positionne comme un outil d'analyse stratégique de référence, conçu pour éclairer la prise de décision des pouvoirs publics, des opérateurs économiques et des partenaires au développement dans l'élaboration de leurs politiques.

Ce Bulletin Statistiques illustre également les avancées significatives réalisées par le GUOT en matière de collecte et de traitement des données, grâce à l'intégration des solutions numériques innovantes, rendu possible par la dématérialisation des procédures et documents du commerce extérieur. Il met en évidence notre engagement à renforcer la qualité des services offerts aux usagers et à contribuer activement à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Eugène Rufin BOUYA

Directeur Général du Guichet Unique
des Opérations Transfrontalières

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES FIGURES	6
SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE	9
1.1. Source des données	9
1.2. Définitions	9
1.3. Classification des produits	10
1.4. Fiabilité des données	10
1.5. Avertissement	10
2. ECHANGES COMMERCIAUX DU CONGO AVEC LE RESTE DU MONDE	11
2.1. Indicateurs du commerce extérieur	11
2.1.1. Evolution de la balance commerciale du Congo aux 2 ^{ème} semestres des années 2024 et 2025	11
2.1.2. Evolution du taux de couverture du Congo aux 2 ^{ème} semestres des années 2024 et 2025	11
2.2. Statistiques des intentions d'exportation du Congo au 2 ^{ème} semestre 2025	12
2.2.1. Présentation des principaux produits exportés par la République du Congo au 2 ^{ème} semestre 2025	12
2.2.2. Intentions d'exportation du Congo selon les zones géographiques au 2 ^{ème} semestre 2025	14
2.2.3. Intentions d'exportation du Congo selon les zones économiques au 2 ^{ème} semestre 2025	15
2.3. Statistiques des intentions d'importation du Congo au 2 ^{ème} semestre 2025	20
2.3.1. Principaux produits à l'importation (intentions) au 2 ^{ème} semestre 2025	20
2.3.2. Intentions d'importation du Congo selon les zones géographiques au 2 ^{ème} semestre 2025	20
2.4. Statistiques des importations effectives au 2 ^{ème} semestre 2025	22
2.4.1. Principaux produits importés au 2 ^{ème} semestre 2025	22
2.4.2. Importations du Congo selon les zones géographiques au 2 ^{ème} semestre 2025	23
2.4.3. Importations du Congo selon les zones économiques au 2 ^{ème} semestre 2025	25
2.5. Statistiques des exportations effectives au 2 ^{ème} semestre 2025	26
2.5.1. Principaux produits effectivement exportés au 2 ^{ème} semestre 2025	27
TABLEAUX DE SYNTHÈSE	30
Statistiques des intentions d'exportation	34
Statistiques des intentions d'importation	41
Statistiques des importations effectives	46
ANNEXES	51
CONTACTS UTILES	61
EQUIPE DE RÉALISATION	62



Encore plus proche de vous !

AMC ASSURANCES

Compagnie d'assurance « non-vie » filiale des MUCODEC

ENTREPRISES

Individuelle Accidents Groupe • Multirisque Professionnelle • Globale Dommages • Globale Banque
Tous Risques Informatiques • Bris de Machines
Responsabilité Civile Générale • Tous Risques Chantier ou Montage • Transport Facultés ou Marchandises • Corps de Plaisance ou de Navire • Santé

PARTICULIERS

Automobile • Multirisque Habitation • Individuelle Accidents Particulier • Responsabilité Civile Scolaire • Responsabilité Civile Chasse • Assurance Voyage



LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dix (10) principaux produits à l'exportation au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	12
Tableau 2 : Dix (10) principaux produits (hors pétrole, matériels de transports, machines et appareils) à l'exportation au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	13
Tableau 3 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)	16
Tableau 4 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)	17
Tableau 5 : Dix (10) principaux produits du Congo à l'importation (intentions) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	20
Tableau 6 : Dix (10) principaux pays de provenances des importations (intentions) du Congo au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	21
Tableau 7 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)	26
Tableau 8 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)	26
Tableau 9 : Dix (10) principaux produits exportés (effectives) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	27
Tableau 10 : Balance commerciale et taux de couverture par continent (intentions)	31
Tableau 11 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEMAC (intentions)	31
Tableau 12 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEEAC (intentions)	31
Tableau 13 : Principaux produits du Congo à l'exportation (intentions) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	35
Tableau 14 : Principaux produits (hors produits pétroliers, matériels de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	36
Tableau 15 : Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation (intentions) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	37
Tableau 16 : Exportations (intentions) du Congo par continent au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	37
Tableau 17 : Exportations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)	38
Tableau 18 : Exportations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	38
Tableau 19 : Importations (intentions) du Congo par continent (en milliards de FCFA)	42
Tableau 20 : Importations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)	43
Tableau 21 : Importations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	44
Tableau 22 : Principaux produits importés (importations effectives) en République du Congo au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	47
Tableau 23 : Produits essentiels importés (importations effectives) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	48
Tableau 24 : Importations (effectives) du Congo par continent (en millions de FCFA)	48
Tableau 25 : Dix (10) principaux pays partenaire du Congo à l'importation (effective) au 2 ^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)	49
Tableau 26 : Importations (effectives) du Congo par zone économique (en millions de FCFA)	50
Tableau 27 : Importations (effectives) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution de la balance commerciale du Congo aux 2 ^{èmes} semestres des années 2024 et 2025	11
Figure 2 : Evolution du taux de couverture du Congo	12
Figure 3 : Exportation du Congo par continent (en milliards de FCFA)	14
Figure 4 : Dix (10) principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 2 ^{ème} semestre 2025	15
Figure 5 : Exportations du Congo par zones économiques au 2 ^{ème} semestre 2025	15
Figure 6 : Structure des autres économies (intentions d'exportations)	16
Figure 7 : Dix (10) principaux produits effectivement importés au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	22
Figure 8 : Dix (10) principaux produits essentiels effectivement importés au 2 ^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	23
Figure 9 : Importations (effectives) du Congo selon le continent de provenance (en milliards de FCFA)	24
Figure 10 : Dix (10) principaux partenaires du Congo à l'importation (effective) (en milliards de FCFA)	24
Figure 11 : Importations (effectives) du Congo selon les zones économiques de provenance (en milliards de FCFA)	25
Figure 12 : Structure des autres économies (importations effectives)	25

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AELE	Association européenne de libre-échange
ALECE	Accord de libre-échange centre-europe
ASACR	Association sud-asiatique pour coopération régionale
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud-Est
ASI	Autorisations Spéciales d'Importation
CAN	Communauté andine
CARICOM	Communauté et Marché commun des caraïbes
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CECA	Communauté économique centre-asiatique
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CTCI	Classification type pour le commerce international
DE	Déclaration à l'Exportation
DI	Déclaration à l'Importation
EPAFGUOT	Plateforme Électronique de l'Assurance Facultés
GECO	Gestion Électronique du Certificat d'Origine
GUOT	Guichet Unique des Operations Transfrontalières
MCCA	Marché commun centraméricain
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du sud)
PPMTMA	Produits Pétroliers, Matériels de Transports, Machines et Appareils
S2	2 ^{ème} semestre
SEG	Système Électronique GUOT
TE	Transport à l'exportation
TI	Transport à l'Importation
UE	Union européenne
USMCA	United States–Mexico–Canada Agreement

SUNU Assurances

a le bon profil pour
couvrir le transport
de vos marchandises

INDEMNISATION MARCHANDISE EN CAS DE PERTE

Assurance

Transport Marchandise
& Corps



Présent dans 17 pays d'Afrique



✉ serviceclients.congo@sunu-group.com
f in SUNU Assurances Congo

Service client Congo
☎ 0707

1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent document expose les statistiques du commerce extérieur des marchandises en République du Congo couvrant la période du 2^{ème} semestre de l'année 2025. Ce document fait ressortir le volume des échanges du Congo avec le reste du monde, l'évolution de la balance commerciale, les principaux produits exportés et importés, les zones géographique et économique des marchandises importées/exportées.

1.1. Source des données

Ce document a été élaboré essentiellement à partir des données du Système Electronique du Guichet Unique des Operations Transfrontalières (GUOT), appelé SEG.

1.2. Définitions

Importation : C'est toute entrée sur le territoire national de tout bien ou service acquis à l'étranger et destiné à la consommation en l'état ou à la transformation.

Déclaration d'importation : C'est un document officiel délivré par le ministère en charge du commerce, énumérant et détaillant la marchandise à importer. C'est aussi un acte juridique par lequel une personne/entité manifeste son intention d'attribuer un régime douanier à une marchandise qu'elle importe.

Exportation : C'est toute sortie du territoire national vers l'étranger de tout bien ou service produit en République du Congo.

Déclaration d'exportation : C'est un document officiel délivré par le ministère en charge du commerce, énumérant et détaillant la marchandise à exporter. C'est aussi un acte juridique par lequel une personne/entité manifeste son intention d'attribuer un régime douanier à une marchandise qu'elle exporte.

Transport à l'importation (TI) : C'est le document officiel qui confirme l'importation de la marchandise déclarée à l'importation, délivré par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).

Transport à l'exportation (TE) : C'est le document officiel qui confirme l'exportation de la marchandise déclarée à l'exportation, délivré par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).

Masse brute : Masse de la marchandise et de son emballage.

Masse nette : Masse de la marchandise sans emballage.

Pays d'origine : Pays dans lequel la marchandise a été produite (fabriquée, extraite, récoltée ou transformée).

Pays de provenance : Dernier pays d'où la marchandise a été expédiée vers le pays importateur.

Pays de destination : Pays de dernière destination connue au moment de la déclaration d'exportation.

Balance commerciale : C'est la différence entre la valeur des biens exportés par un pays et la valeur des biens importés par le même pays.

Taux de couverture : C'est le rapport entre la valeur des biens exportés par un pays et la valeur des biens importés par le même pays.

1.3. Classification des produits

Les marchandises sont catégorisées et classées selon une certaine nomenclature lors de l'élaboration des statistiques du commerce international.

Les nomenclatures commerciales internationales les plus utilisées sont : le Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises et la classification type pour le commerce international (CTCI). Dans ce document, le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises a été choisi par le fait qu'il est basé sur le critère tarifaire de la déclaration des marchandises à l'exportation et à l'importation.

La nomenclature internationale utilisée pour la désignation des produits est le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) des Nations Unies, révisé en 2017.

1.4. Fiabilité des données

L'élaboration des statistiques du commerce extérieur rencontre de nombreuses difficultés. A cet effet, plusieurs erreurs peuvent subvenir à chacune des étapes du processus. Malgré les multiples vérifications et contrôles effectués par nos services, ce document pourrait comporter des erreurs matérielles. Aussi, le service statistique du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) accueillerait-il volontiers vos avis, suggestions et critiques afin de parfaire les prochaines publications.

1.5. Avertissement

Dans la plupart des tableaux de ce document, les données présentées sont arrondies au plus proche.

Dans les tableaux de ce document, une cellule « vide » ou « - » indique l'absence de donnée et « 0 » indique une valeur inférieure au millième de l'unité.

NOS PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES

The logo for GUOT (Guichet Unique des Opérations Transfrontalières) features the letters 'GUOT' in a stylized, multi-colored font (green, yellow, red, blue) with a white outline. The letters are set against a background of horizontal lines that create a sense of motion or connectivity.

GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

The logo for SEG (Système Électronique de Gestion) consists of the letters 'SEG' in a bold, green, sans-serif font, enclosed within a white circular border.The logo for E-PAF GUOT features the text 'E-PAF' in a bold, black, sans-serif font above 'GUOT' in a smaller, multi-colored font, all contained within a white circular border.The logo for CONSULT GUOT includes the word 'CONSULT' in a bold, black, sans-serif font above 'GUOT' in a smaller, multi-colored font, with a magnifying glass icon over the 'O' in 'CONSULT', all within a white circular border.The logo for pega (pour le GUOT) features the word 'pega' in a lowercase, multi-colored, sans-serif font above 'pour le GUOT' in a smaller, black, sans-serif font, all within a white circular border.The logo for GECO (Généraliste Électronique de Commerce Extérieur) features the word 'GECO' in a bold, black, sans-serif font above 'pour le GUOT' in a smaller, black, sans-serif font, all within a white circular border.

Accessibles via notre site web :
<https://guot.cg>



LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !

2. ECHANGES COMMERCIAUX DU CONGO AVEC LE RESTE DU MONDE

2.1. Indicateurs du commerce extérieur

Au 2^{ème} semestre 2025, les exportations de la République du Congo se sont établies à **780,91 milliards de FCFA**, tandis que les importations ont été évaluées à **4 460,41 milliards de FCFA**.

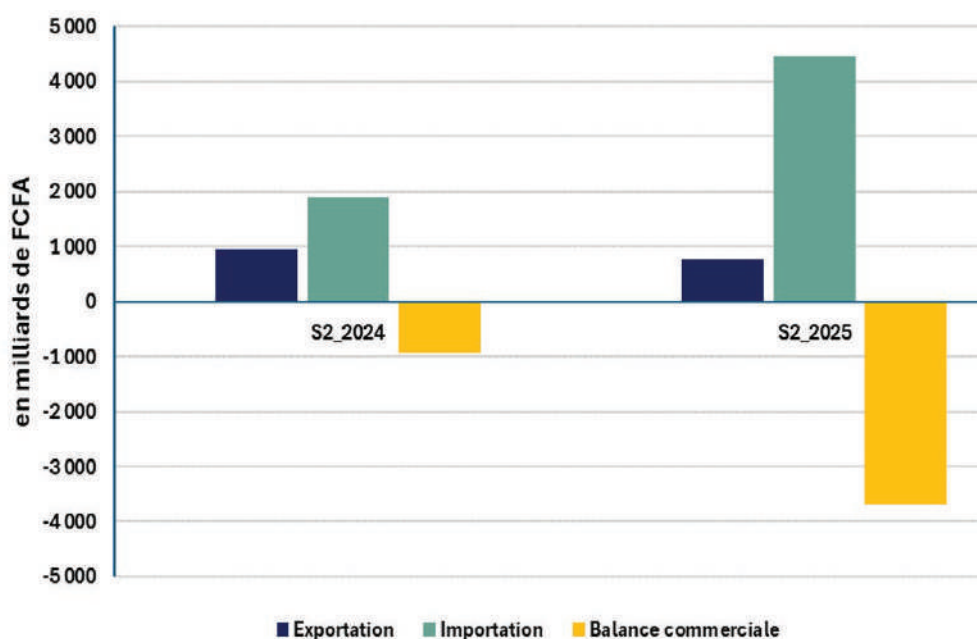
En glissement annuel, les exportations déclarées ont baissé de **19,06%** en valeur (soit un recul de **183,89 milliards de FCFA**) au 2^{ème} semestre 2025, passant de **964,80 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **780,91 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette baisse de la valeur des exportations de la République du Congo s'explique principalement par l'absence des exportations de fiouls lourds au 2^{ème} semestre 2025, dont la valeur s'était établie à **121,50 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024.

En revanche, les importations ont connu une hausse en valeur au 2^{ème} semestre 2025 par rapport au même semestre de l'année 2024, soit **2 560,56 milliards de FCFA** supplémentaires, correspondant à une hausse de **134,78%**. En effet, les importations sont passées de **1 899,85 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **4 460,41 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette hausse s'explique principalement par l'importance des produits relevant de la catégorie « navigation maritime ou fluviale » déclarés à l'importation, dont la valeur totale a été estimée à **2 004,94 milliards de FCFA**, dont environ **1 573,35 milliards de FCFA** pour les plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles.

2.1.1. Evolution de la balance commerciale du Congo aux 2^{ème} semestres des années 2024 et 2025

La balance commerciale est déficitaire au 2^{ème} semestre 2025, s'établissant à **3 679,50 milliards de FCFA**. L'ampleur de ce déficit a augmenté de **2 744,45 milliards de FCFA** par rapport au 2^{ème} semestre 2024, principalement en raison de la hausse des importations et de la baisse des exportations constatées au cours de la période sous analyse.

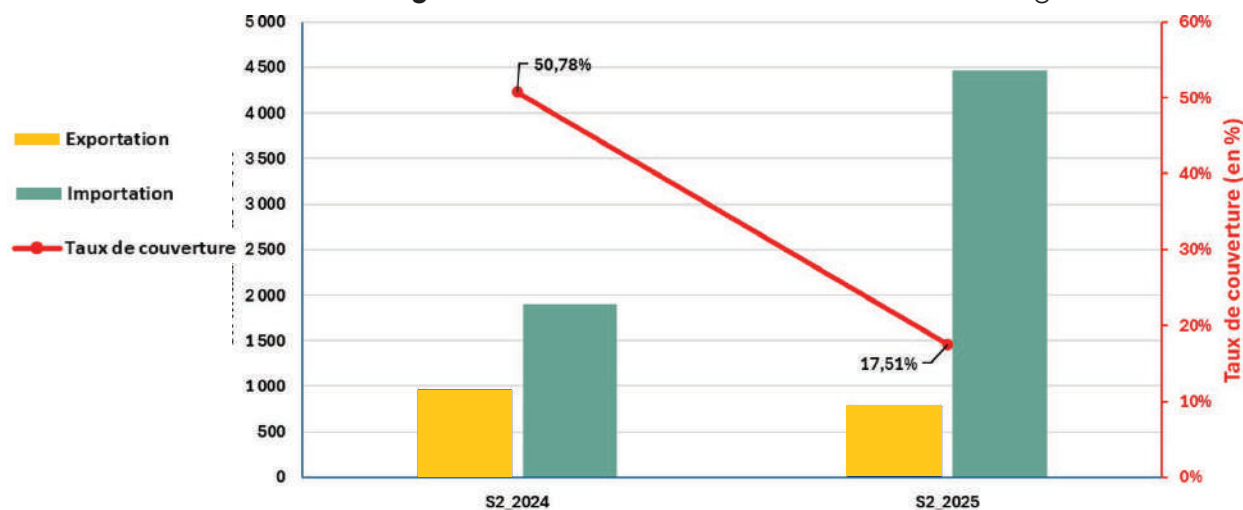
Figure 1 : Evolution de la balance commerciale du Congo aux 2^{ème} semestres des années 2024 et 2025



2.1.2. Evolution du taux de couverture du Congo aux 2^{ème} semestres des années 2024 et 2025

Le taux de couverture s'est établi à **17,51%** au 2^{ème} semestre 2025 contre **50,78%** au 2^{ème} semestre 2024. Ceci revient à dire qu'au 2^{ème} semestre 2025, la valeur des biens déclarés à l'exportation ne couvre que **17,51%** de la valeur des biens déclarés à l'importation. Autrement dit, pour chaque unité monétaire importée, moins d'une unité monétaire est couverte par les exportations.

Figure 2 : Evolution du taux de couverture du Congo



2.2. Statistiques des intentions d'exportation du Congo au 2^{ème} semestre 2025

Pour rappel, une intention d'exportation n'est rien d'autre qu'une déclaration d'exportation. Cette dernière n'est pas une exportation effective, qui est reflétée dans un document du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières appelé transport à l'exportation (TE). Le transport à l'exportation est un document très important pour le commerce extérieur congolais, car il permet de suivre la réalisation des déclarations d'exportation.

2.2.1. Présentation des principaux produits exportés par la République du Congo au 2^{ème} semestre 2025

2.2.1.1. Principaux produits à l'exportation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, les dix (10) principaux produits déclarés à l'exportation en République du Congo représentent **95,94%** de la valeur totale des biens déclarés, soit **749,21 milliards de FCFA** sur un total de **780,91 milliards de FCFA**. Le pétrole brut constitue le principal produit d'exportation, avec une valeur de **369,06 milliards de FCFA**, soit environ **47,26%** de la valeur totale des déclarations. Viennent ensuite les bateaux destinés au transport de personnes ou de marchandises (**154,50 milliards de FCFA**), les bateaux à usages techniques et spéciaux (**100,45 milliards de FCFA**) ainsi que les plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles (**48,43 milliards de FCFA**).

Tableau 1 : Dix (10) principaux produits à l'exportation au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Principaux produits	S2_2024			S2_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux.	2	219,66	22,77%	1	369,06	47,26%
Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.	3	180,09	18,67%	2	154,50	19,78%
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.	1	287,28	29,78%	3	148,88	19,06%
Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm	5	37,11	3,85%	4	29,58	3,79%
Bois bruts, même écorcés, désaubierés ou équarris.	6	27,79	2,88%	5	26,20	3,36%
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.	11	8,09	0,84%	6	7,29	0,93%
Remorqueurs et bateaux-pousseurs.	9	9,78	1,01%	7	5,39	0,69%
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	14	3,77	0,39%	8	2,84	0,36%
Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques ; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes.	21	1,18	0,12%	9	2,77	0,35%
Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur ; élévateurs à liquides.	19	1,41	0,15%	10	2,71	0,35%
Dix (10) principaux produits à l'exportation		776,17	80,45%		749,21	95,94%
Autres produits		188,63	19,55%		31,70	4,06%
Total des produits à l'exportation		964,80	100%		780,91	100%

En glissement annuel, la valeur des huiles brutes de pétrole déclarées à l'exportation a augmenté de **68,01%** au 2^{ème} semestre 2025 par rapport à la même période en 2024, passant de **219,66 milliards de FCFA** à **369,06 milliards de FCFA**.



Volume et valeur de pétrole brut déclaré à l'exportation au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, environ **6,30 millions de barils** de pétrole brut ont été déclarés à l'exportation, pour une valeur totale de **369,06 milliards de FCFA**. Plus précisément :

- **4,40 millions de barils** de pétrole brut de type « Djeno Mélange » ont été déclarés à l'exportation pour une valeur de **255,95 milliards de FCFA** ;
- **1,90 million de barils** de pétrole brut de type « Nkossa Blend », pour une valeur de **113,11 milliards de FCFA**.

2.2.1.2. Principaux produits (hors pétrole, matériel de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025

En excluant les produits pétroliers, ainsi que le matériel de transport et les machines et appareils (regroupés sous l'appellation PPMTMA), la valeur des produits déclarés à l'exportation s'est établie à **76 018,09 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Les principaux produits non inclus dans les PPMTMA sont le bois scié (**29 583,58 millions de FCFA**), le bois brut (**26 204,35 millions de FCFA**) et les ciments hydrauliques, y compris le clinker (**7 287,76 millions de FCFA**).



Volume et valeur des exportations de ciments hydrauliques

Au 2^{ème} semestre 2025, le volume global de ciments hydrauliques (y compris les clinkers) déclaré à l'exportation s'est établi à **124 408,60 tonnes** pour une valeur de **7,29 milliards de FCFA**. Ces exportations sont dominées par le ciment portland normal 42.5N, soit un volume de **75 106 tonnes** pour **5,16 milliards de FCFA**. L'Angola constitue le principal marché pour ce ciment Portland normal 42.5N avec **60 676 tonnes** pour une valeur de **4,04 milliards FCFA**, loin devant la République centrafricaine (**13 780 tonnes** pour une valeur de **1,06 milliard de FCFA**) et la République démocratique du Congo (**650 tonnes** pour **52 millions de FCFA**). Les exportations de clinker, exclusivement vers le Cameroun atteignent **45 500 tonnes** pour **1,87 milliard de FCFA**, ce qui en fait le deuxième type de ciments hydrauliques déclaré à l'exportation en volume et en valeur après le ciment Portland normal 42.5N. Les autres types de ciments hydrauliques restent marginaux, notamment le ciment Portland CEM II 42.5 R (**3 000 tonnes** pour une valeur de **135 millions de FCFA**) et le ciment Class G (**802,60 tonnes** pour **125,35 millions de FCFA**).

Tableau 2 : Dix (10) principaux produits (hors pétrole, matériels de transports, machines et appareils) à l'exportation au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	37 107,38	5,96%	29 583,58	7,19%
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris.	27 792,96	4,47%	26 204,35	6,37%
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »)	8 085,17	1,30%	7 287,76	1,77%
Feuilles pour placage	2 246,22	0,36%	2 453,42	0,60%
Bois profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts	1 302,43	0,21%	1 065,09	0,26%
Sons, remoulages et autres résidus de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses	938,01	0,15%	883,18	0,21%
Tubes et tuyaux et leurs accessoires en matières plastiques.	137,83	0,02%	667,97	0,16%
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés.	625,50	0,10%	630,00	0,15%
Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.	262,50	0,04%	625,00	0,15%
Autres tubes, tuyaux et profilés creux en fer ou en acier	0,08	0,00%	510,54	0,12%
Principaux produits hors PPMTMA (**)	78 498,09	12,61%	69 910,90	16,99%
Machines et appareils	33 997,41	5,46%	25 056,64	6,09%
Matériel de transport	478 762,29	76,92%	310 526,74	75,44%
Autres produits hors PPMTMA	31 150,39	5,00%	6 107,19	1,48%
Total exportation hors pétrole	622 408,17	100%	411 601,48	100%

(**) PPMTMA : Produits Pétroliers, Matériels de Transports, Machines et Appareils

En glissement annuel, les intentions d'exportation de bois sciés ont reculé de **20,28%**, passant de **37 107,38 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **29 583,58 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. La valeur des bois bruts déclarés à l'exportation a également diminuée de **5,72%**, pour s'établir à **26 204,35 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025 contre **27 792,96 millions de FCFA** un an plus tôt. Les intentions d'exportation de ciments hydrauliques affichent aussi une baisse en valeur de **9,86%** au 2^{ème} semestre 2025 comparativement au 2^{ème} semestre 2024.



Volume et valeur des exportations de poissons congelés

Au 2^{ème} semestre 2025, **2 700 tonnes** de poissons ceinture congelés ont été déclarées à l'exportation en République du Congo, pour une valeur de **625 millions de FCFA**.

En glissement annuel, les exportations de poissons ceinture congelés enregistrent une forte progression. Le volume déclaré à l'exportation est passé de **1 134 tonnes** au 2^{ème} semestre 2024 à **2 700 tonnes** au 2^{ème} semestre 2025, soit une hausse d'environ **138%**. En valeur, la même tendance a été observée, passant de **262,50 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **625 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, ce qui correspond également à une progression d'environ **138%**. Cette évolution traduit un accroissement significatif des quantités exportées, tandis que la valeur unitaire du produit reste globalement stable entre les deux périodes.

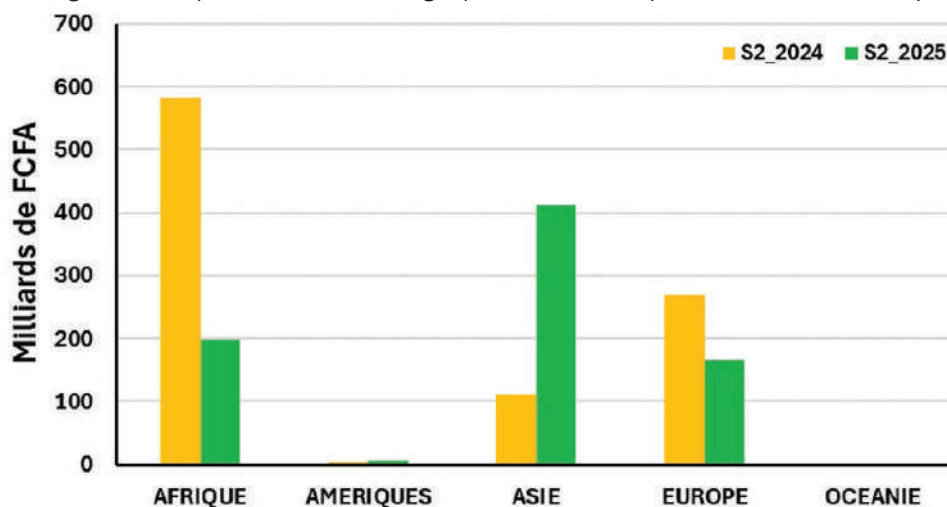
2.2.2. Intentions d'exportation du Congo selon les zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025

2.2.2.1. Intentions d'exportation du Congo par continent au 2^{ème} semestre 2025

En termes de valeur monétaire, l'Asie est la première destination des exportations de la République du Congo durant le 2^{ème} semestre 2025. La valeur des exportations à destination de l'Asie s'élève à **412,50 milliards de FCFA**, soit **52,82%** du total des déclarations d'exportation. Les produits déclarés à l'exportation vers l'Asie pour cette période sont principalement les huiles brutes de pétrole (**369,06 milliards de FCFA**) et les bois bruts okoumé (**14,60 milliards de FCFA**).

L'Afrique se place en deuxième position avec **198,67 milliards de FCFA (25,44%)**, les exportations vers ce continent étant essentiellement constituées de réexportations de bateaux pour transport de personnes et marchandises (**97,24 milliards de FCFA**) et de bateaux à usages techniques et spéciaux (**80,40 milliards de FCFA**). L'Europe arrive en troisième position avec **164,56 milliards de FCFA**, soit **21,07%** de la valeur totale des intentions d'exportation.

Figure 3 : Exportation du Congo par continent (en milliards de FCFA)

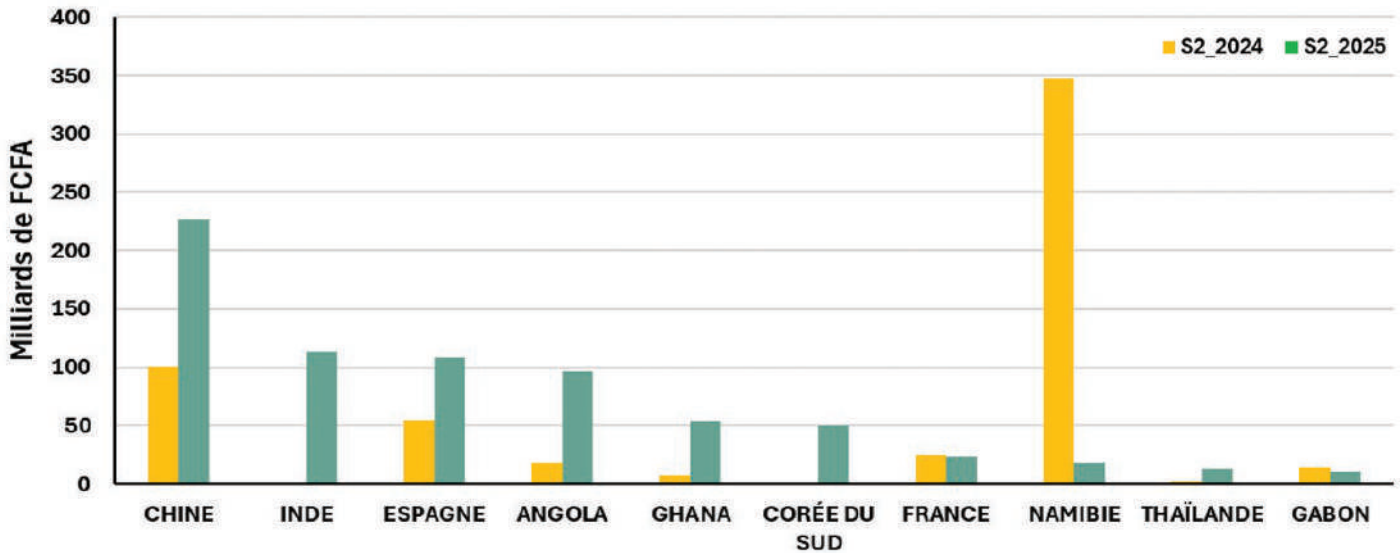


En glissement annuel, les expéditions vers l'Asie ont connu une hausse de plus de 100%, principalement portée par l'augmentation des exportations d'huiles brutes de pétrole à destination de ce continent, passant de **54,40 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **369,06 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. En revanche, la valeur monétaire des intentions d'exportation vers l'Afrique a enregistré une baisse de **65,88%**, passant de **582,24 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **198,67 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025.

2.2.2.2. Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, la Chine se positionne comme le premier client de la République du Congo, avec des exportations s'élevant à **226,88 milliards de FCFA**, soit **29,05%** de la valeur totale des déclarations à l'exportation. Les huiles brutes de pétrole et les bois bruts okoumé constituent les principaux produits exportés vers ce pays, pour des valeurs respectives de **193,49 milliards de FCFA** et **14,60 milliards de FCFA**. L'Inde se place en deuxième position avec **113,64 milliards de FCFA**. Les exportations vers l'Inde sont principalement constituées d'huiles brutes de pétrole, valorisées à **113,11 milliards de FCFA**.

Figure 4 : Dix (10) principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 2^{ème} semestre 2025



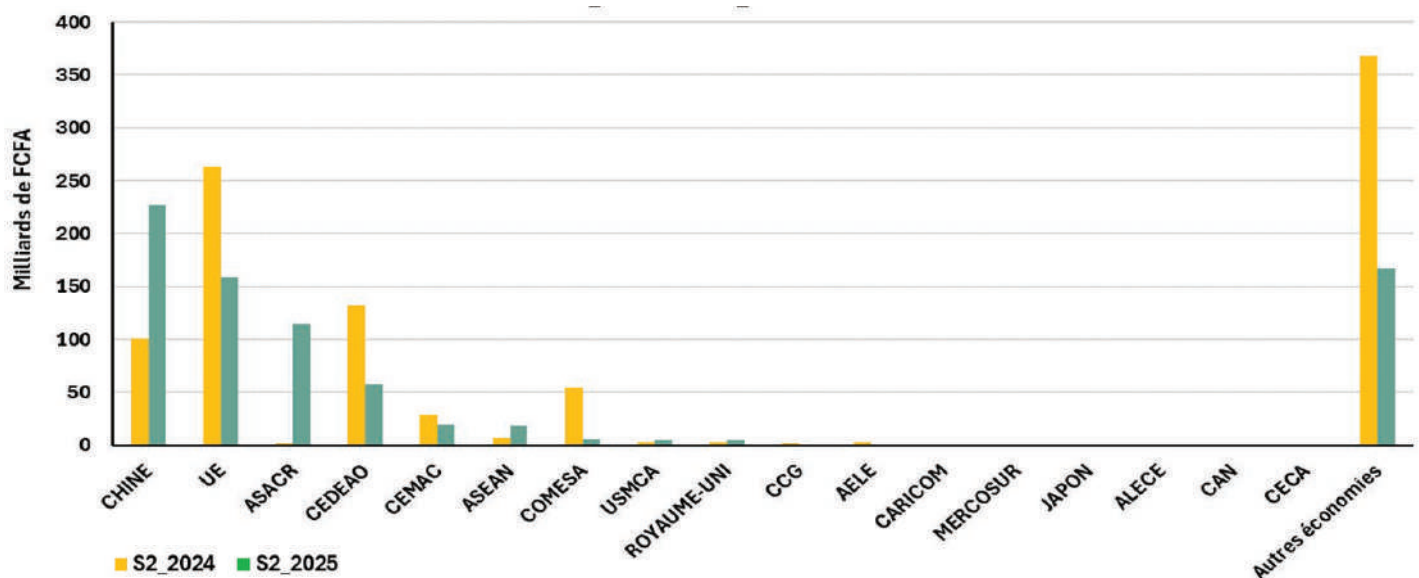
En glissement annuel, les exportations de la République du Congo à destination de la Namibie ont fortement reculé (-94,79%), passant de **347,99 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **18,12 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette baisse s'explique principalement par l'absence des réexportations des plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles, évaluées à **273,60 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024. Il convient également de souligner l'absence de déclarations d'exportation de fiouls lourds, valorisées à **4,03 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024. À l'inverse, la Chine, l'Espagne, l'Angola, le Ghana ont enregistré une progression notable de leurs importations en provenance de la République du Congo.

2.2.3. Intentions d'exportation du Congo selon les zones économiques au 2^{ème} semestre 2025

2.2.3.1. Intentions d'exportation du Congo par zones économiques au 2^{ème} semestre 2025

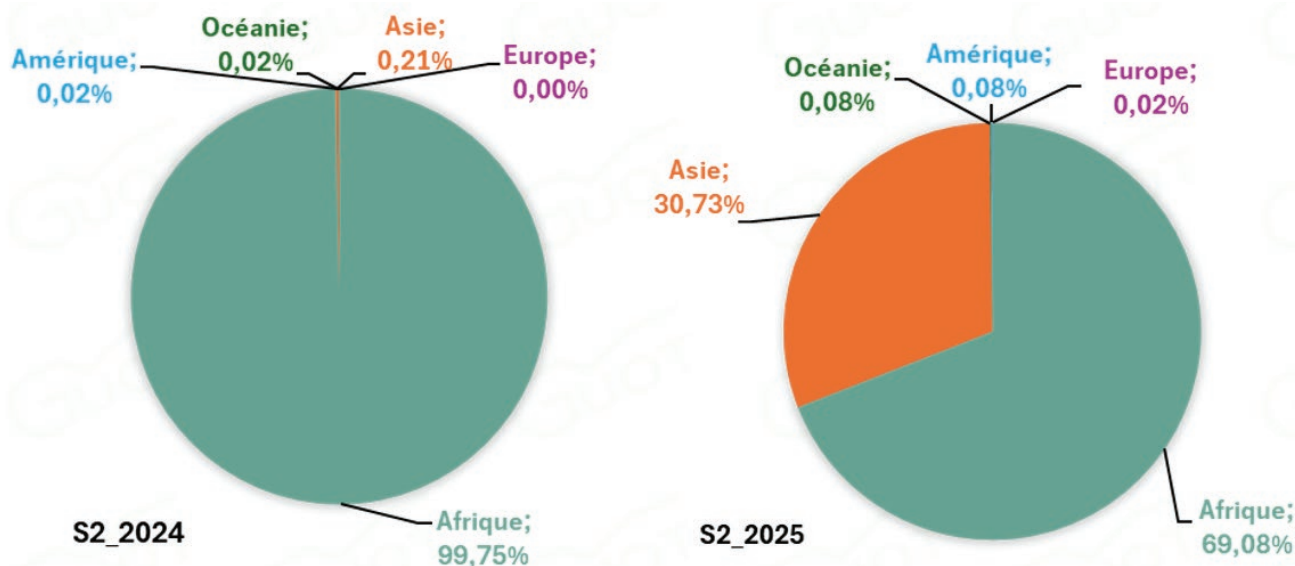
En excluant la Chine, au 2^{ème} semestre 2025, l'UE avec **159,26 milliards de FCFA**, s'est établie comme principal marché pour les exportations de la République du Congo, soit **20,39%** de la valeur totale d'intentions d'exportation. Vient en deuxième position, l'ASACR avec **114,69 milliards de FCFA**, suivie de la CEDEAO (**57,71 milliards de FCFA**) et de la CEMAC (**19,54 milliards de FCFA**). Il convient de souligner que la position occupée par l'ASACR est du fait que l'Inde est classée parmi les principaux destinataires des exportations en provenance de la République du Congo.

Figure 5 : Exportations du Congo par zones économiques au 2^{ème} semestre 2025



En glissement annuel, les exportations congolaises vers l'UE ont reculé de **39,47%**, passant de **263,11 milliards de FCFA** à **159,26 milliards de FCFA**. Cette baisse s'explique principalement par l'absence d'exportations d'huiles brutes de pétrole vers l'Allemagne au 2^{ème} semestre 2025, alors que leur valeur s'élevait à **165,27 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024.

Figure 6 : Structure des autres économies (intentions d'exportations)



2.2.3.2. Structure des intentions d'exportation du Congo vers la CEEAC

Au 2^{ème} semestre 2025, les exportations de la République du Congo à destination des pays membres de la CEEAC se sont élevées à **120 807,78 millions de FCFA**, représentant **15,47%** de la valeur totale des biens déclarés à l'exportation sur la période sous analyse. Ces exportations concernent principalement les réexportations de bateaux pour le transport de marchandises et de personnes (**83 963,84 millions de FCFA**) ainsi que les bateaux à usages techniques et spéciaux (**21 418,11 millions de FCFA**). En excluant le matériel de transport, les machines et appareils, le ciment hydraulique apparaît comme le principal produit exporté vers la CEEAC, avec une valeur de **7 287,76 millions de FCFA**.

Tableau 3 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEEAC	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Angola	18 522,09	21,86%	96 274,88	79,69%
Gabon	13 761,59	16,25%	10 682,11	8,84%
République Démocratique du Congo	37 715,73	44,52%	4 994,97	4,13%
Guinée Équatoriale	2 282,83	2,69%	3 535,11	2,93%
Cameroun	9 576,26	11,30%	3 318,04	2,75%
Centrafricaine, République	2 479,53	2,93%	1 510,49	1,25%
Tchad	373,38	0,44%	492,17	0,41%
Total Exportation	84 711,41	100%	120 807,78	100%

En glissement annuel, les exportations de la République du Congo vers la CEEAC ont enregistré une hausse de **42,61%**, passant de **84 711,41 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **120 807,78 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette progression s'explique principalement par les réexportations de bateaux pour le transport de marchandises et de personnes, ainsi que de bateaux à usages techniques et spéciaux, dont la valeur a atteint **105 381,94 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025.

2.2.3.3. Structure des intentions d'exportation du Congo vers la CEMAC

Au 2^{ème} semestre 2025, les marchandises déclarées à l'exportation de la République du Congo vers les pays membres de la CEMAC ont atteint **19 537,93 millions de FCFA**. Le Gabon se positionne comme le principal partenaire commercial avec **10 682,11 millions de FCFA**, soutenu par les réexportations de bateaux à usages techniques et spéciaux pour une valeur de **7 456,39 millions de FCFA**. La Guinée équatoriale (**3 535,11 millions de FCFA**) et le Cameroun (**3 318,04 millions de FCFA**) occupent respectivement la deuxième et la troisième place parmi les partenaires commerciaux du Congo dans cette zone.

Tableau 4 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEMAC	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Gabon	13 761,59	48,33%	10 682,11	54,67%
Guinée Équatoriale	2 282,83	8,02%	3 535,11	18,09%
Cameroun	9 576,26	33,63%	3 318,04	16,98%
Centrafricaine, République	2 479,53	8,71%	1 510,49	7,73%
Tchad	373,38	1,31%	492,17	2,52%
Total exportation	28 473,59	100%	19 537,93	100%

Les principaux produits à exporter vers cette zone sont les bateaux à usages techniques et spéciaux (**10 648,15 millions de FCFA**), les ciments non pulvérisés dits clinkers (**1 869,69 millions de FCFA**) et les ciments de portlands (**1 062,40 millions de FCFA**).



CANADIAN AIRWAYS CONGO



Canadian Airways Congo

Voyager plus loin partout au Congo



Crédit du Congo

Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CDC-AFFACTURAGE



SOLUTIONS PME

**BOOSTEZ VOTRE TRÉSORERIE,
TRANSFORMEZ VOS FACTURES
EN LIQUIDITÉ.**

Contactez notre Centre de Relation Clients au 5554/06 704 51 54 ou écrivez à crc@creditducongo.com



Union Gabonaise
de Banque
Groupe Attijariwafa bank



**Le bulletin statistiques GUOT PERTINENCE
promu par Crédit du Congo lors du
Forum Club Afrique Développement,
organisé par le groupe Attijariwafa bank,
les 29 et 30 janvier 2026 à Libreville, au Gabon.**

2.3. Statistiques des intentions d'importation du Congo au 2^{ème} semestre 2025

2.3.1. Principaux produits à l'importation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, les intentions d'importation de la République du Congo, estimées à **4 460,41 milliards de FCFA**, sont principalement composées de plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles (**1 573,35 milliards de FCFA**), de bateaux pour le transport de personnes ou de marchandises (**241,60 milliards de FCFA**) et de bateaux à usages techniques et spéciaux (**179,92 milliards de FCFA**). Les viandes et abats comestibles de volailles, pour une valeur de **101,79 milliards de FCFA**, se classent au troisième rang des principaux produits déclarés à l'importations au cours de la période sous analyse.

Tableau 5 : Dix (10) principaux produits du Congo à l'importation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Produit	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	160,10	8,43%	1 753,27	39,31%
Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises	66,51	3,50%	241,60	5,42%
Viandes et abats comestibles des volailles du n° 01.05	109,67	5,77%	101,79	2,28%
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	40,98	2,16%	75,95	1,70%
Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids n'excédant pas 200 g/m ²	54,01	2,84%	68,03	1,53%
Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires	0,87	0,05%	63,57	1,43%
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	33,35	1,76%	62,92	1,41%
Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04	37,83	1,99%	60,19	1,35%
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes ; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base ; déchets d'huiles	15,21	0,80%	56,06	1,26%
Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m ²	10,59	0,56%	54,94	1,23%
Dix (10) principaux produits	529,11	27,85%	2 538,31	56,91%
Autres produits	1 370,74	72,15%	1 922,10	43,09%
Total importation	1 899,85	100%	4 460,41	100%

En glissement annuel, les intentions d'importation de la République du Congo ont enregistré une progression de **134,78%** en valeur, passant de **1 899,85 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **4 460,41 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette forte hausse est principalement imputable à l'augmentation des importations de matériel de navigation maritime ou fluviale, dont la valeur est passée de **245,97 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **2 004,94 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025.

2.3.2. Intentions d'importation du Congo selon les zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, la Chine s'est imposée comme le principal fournisseur de marchandises de la République du Congo, avec des déclarations d'importation de marchandises en provenance de ce pays s'élevant à **2 684,28 milliards de FCFA**, soit **60,18%** de la valeur totale des marchandises déclarées au cours de la période. Viennent ensuite l'Espagne (**4,64%**), la France (**3,57%**), l'Angola (**2,83%**) et le Gabon (**2,74%**).

Les importations en provenance de la Chine sont essentiellement constituées de plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles, évaluées à **1 396,93 milliards de FCFA**.

L'Espagne se place en deuxième position, principalement grâce à ses expéditions de bateaux à usages techniques et spéciaux, dont la valeur est estimée à **145,01 milliards de FCFA**.

Tableau 6 : Dix (10) principaux pays de provenances des importations (intentions) du Congo au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Pays de provenance	S2_2024			S2_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
Chine	1	675,95	35,58%	1	2 684,28	60,18%
Espagne	17	21,47	1,13%	2	207,02	4,64%
France	2	144,45	7,60%	3	159,11	3,57%
Angola	7	63,84	3,36%	4	126,34	2,83%
Gabon	29	8,40	0,44%	5	122,32	2,74%
Belgique	6	70,68	3,72%	6	88,23	1,98%
Italie	14	37,54	1,98%	7	85,47	1,92%
Royaume-Uni	24	14,28	0,75%	8	75,34	1,69%
Brésil	4	93,29	4,91%	9	68,47	1,54%
Pays-Bas	11	41,46	2,18%	10	63,28	1,42%
Dix (10) principaux pays		1 171,36	61,66%		3 679,87	82,50%
Autres pays		728,49	38,34%		780,54	17,50%
Total importation		1 899,85	100%		4 460,41	100%



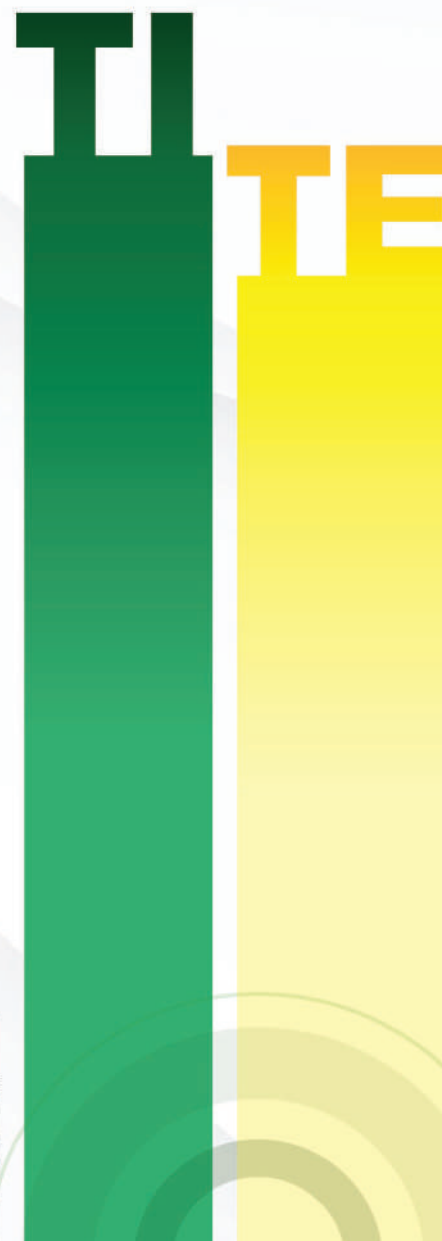
GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

TRANSPORT A L'IMPORTATION

TRANSPORT A L'EXPORTATION

Document officiel délivré électroniquement par le GUOT, obligatoire pour toute importation et exportation par voie maritime, aérienne, routière ou fluviale à destination, au départ ou en transit en République du Congo.

Le TI/TE concrétise l'importation ou l'exportation des marchandises, renforce le contrôle et le suivi des échanges transfrontaliers de la République du Congo.



2.4. Statistiques des importations effectives au 2^{ème} semestre 2025

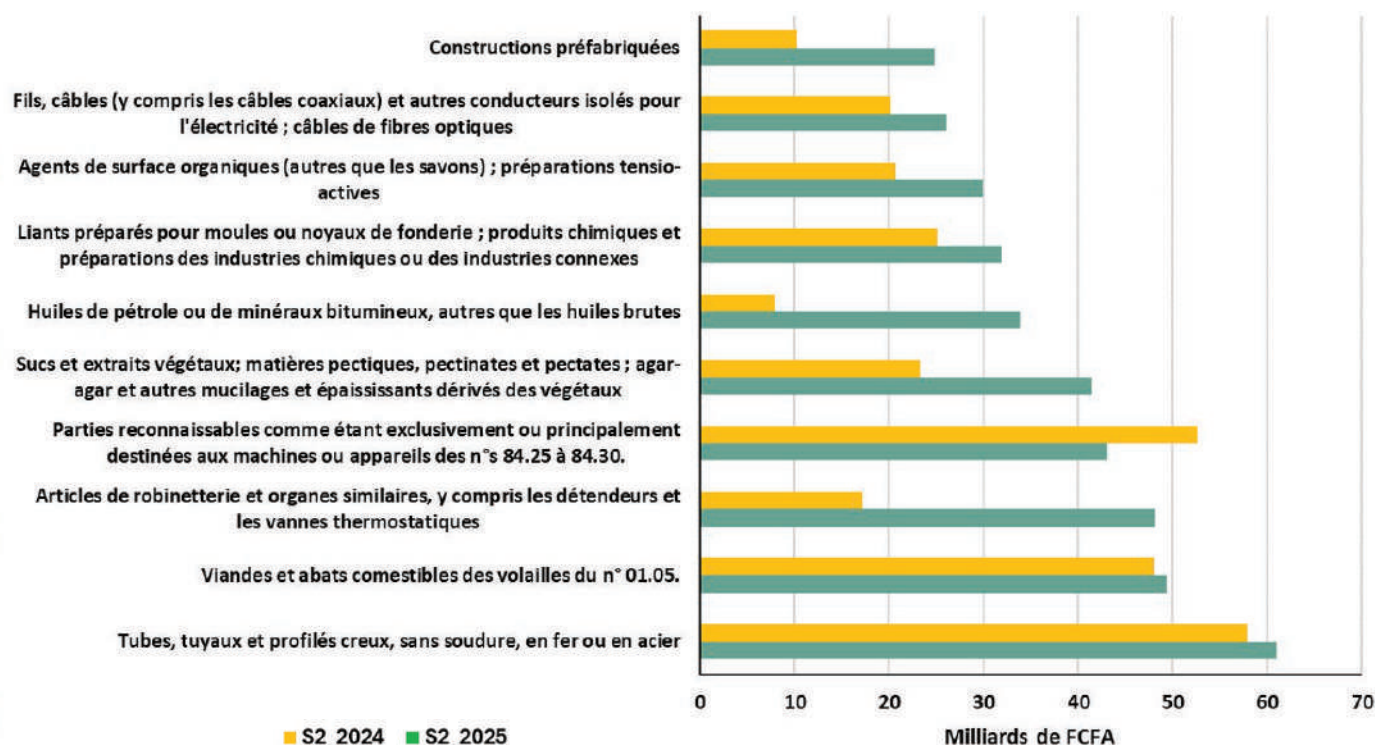
Au 2^{ème} semestre 2025, la valeur des importations effectives de la République du Congo s'est établie à **1 230,62 milliards de FCFA**. La structure des importations est dominée par les machines et appareils, y compris leurs parties, qui totalisent **374,22 milliards de FCFA**, suivis des métaux communs et ouvrages en ces métaux (**159,59 milliards de FCFA**), des produits des industries chimiques ou des industries connexes (**150,87 milliards de FCFA**) et des animaux vivants et produits du règne animal (**115,30 milliards de FCFA**). Ces catégories constituent les principaux postes du panier d'importation de la République du Congo sur la période sous revue.

2.4.1. Principaux produits importés au 2^{ème} semestre 2025

2.4.1.1. Principaux produits importés (en général)

Au 2^{ème} semestre 2025, les importations de la République du Congo a été dominée par les tubes, tuyaux et profilés creux sans soudure, en fer ou en acier, dont la valeur s'est établie à **60,98 milliards de FCFA**. Cette catégorie de produits est principalement constituée de tubes et tuyaux de cuvelage en fer ou en acier, destinés aux activités de production pétrolière, pour une valeur de **49,83 milliards de FCFA**. Il est suivi des viandes et abats comestibles de volailles du n° 01.05 avec **49,35 milliards de FCFA**, ainsi que des articles de robinetterie et organes similaires, y compris les détendeurs et vannes thermostatiques, dont les importations ont atteint **48,15 milliards de FCFA**.

Figure 7 : Dix (10) principaux produits effectivement importés au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)



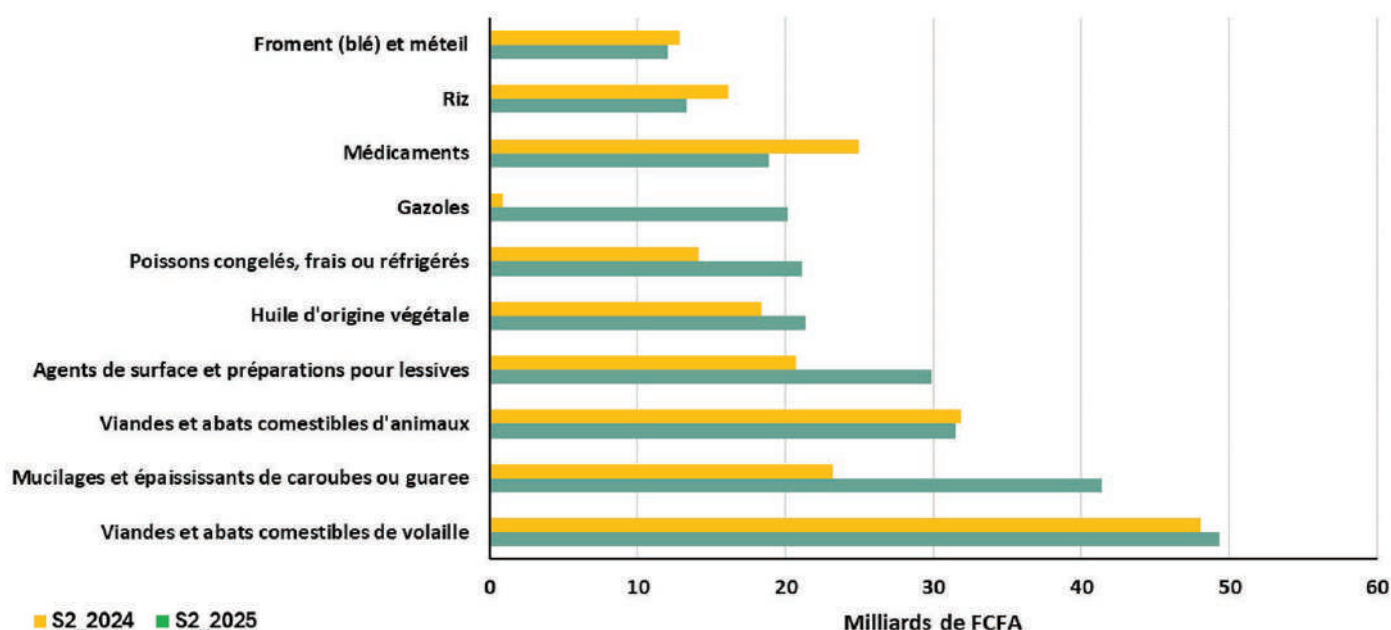
En glissement annuel, les importations d'articles de robinetterie et organes similaires ont enregistré une progression marquée au 2^{ème} semestre 2025, leur valeur passant de **17,26 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **48,15 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des importations d'articles de robinetterie à usage technique, qui se sont établies à **33,52 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, contre **13,45 milliards de FCFA** à la même période de l'année 2024. Par ailleurs, une hausse notable est également observée pour les importations de sucres et extraits végétaux, matières pectiques, pectinates et pectates, agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, essentiellement composés de gomme de guar. La valeur de ces importations est passée de **23,31 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **41,45 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des importations de gomme de guar, dont la valeur est passée de **22,98 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **41,26 milliards de FCFA** sur la même période de l'année 2025.

2.4.1.2. Principaux produits essentiels importés au 2^{ème} semestre 2025

Parmi les importations enregistrées figurent celles des produits concernés par le régime des autorisations spéciales d'importation (ASI). Il s'agit des produits réglementés par l'article 42 de la loi n°40-2018 du 28 décembre 2019 portant loi de finances 2019. Les produits essentiels ici, concernent les produits de ce régime spécial, et s'y ajoutent quelques autres produits (voir annexe 7).

Les importations de produits considérés comme essentiels se sont élevées à **330,96 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, représentant environ **26,89%** de la valeur totale des importations. Ces produits essentiels sont dominés par les viandes et abats comestibles de volaille (**49,35 milliards de FCFA**), suivi des mucilages et épaississants de caroubes ou de guar (**41,38 milliards de FCFA**), de viandes et abats comestibles d'animaux (**31,53 milliards de FCFA**), d'agents de surface et préparations pour lessives (**29,89 milliards de FCFA**) et d'huiles d'origine végétale (**21,37 milliards de FCFA**).

Figure 8 : Dix (10) principaux produits essentiels effectivement importés au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)



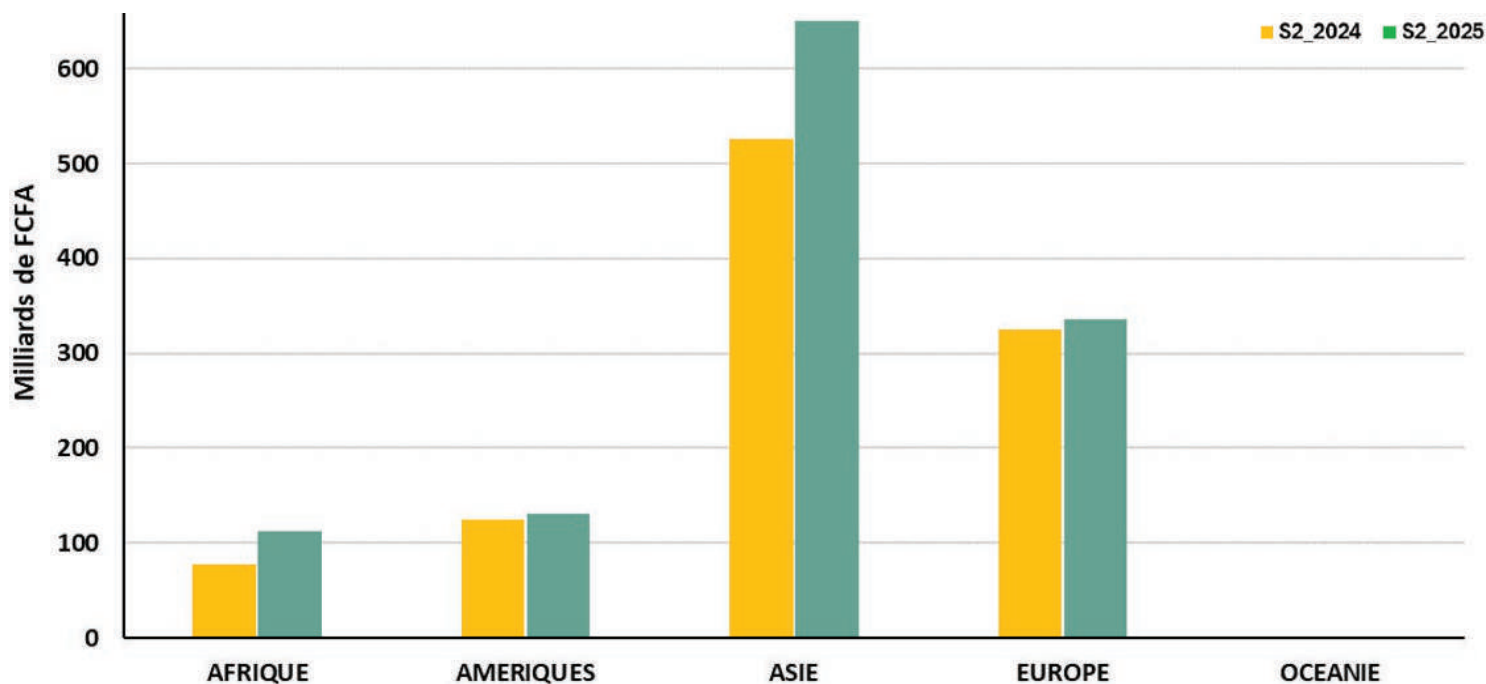
En glissement annuel, la valeur des importations d'huiles d'origine végétale a enregistré une augmentation de **16,32%**, s'établissant à **21,37 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre de l'année sous revue, contre **18,37 milliards de FCFA** au même semestre de l'année 2024. Cette évolution résulte principalement de la hausse des importations d'huile de palme raffinée, qui sont passées de **17,50 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **21,23 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Par ailleurs, une forte progression des importations de gazole a également été observée, atteignant **20,15 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, contre seulement **885,39 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024.

2.4.2. Importations du Congo selon les zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025

2.4.2.1. Importations du Congo par continent au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, l'Asie reste le principal marché d'approvisionnement de la République du Congo, avec des importations s'élevant à **650,19 milliards de FCFA**, soit **52,83%** de la valeur totale des importations. L'Europe se positionne en deuxième place avec **335,48 milliards de FCFA (27,26%)**, suivie des Amériques pour **130,78 milliards de FCFA (10,63%)**. L'Afrique arrive en quatrième position avec **112,66 milliards de FCFA (9,15%)**, tandis que les importations en provenance de l'Océanie demeurent marginales, à **1,51 milliard de FCFA (0,12%)**.

Figure 9 : Importations (effectives) du Congo selon le continent de provenance (en milliards de FCFA)

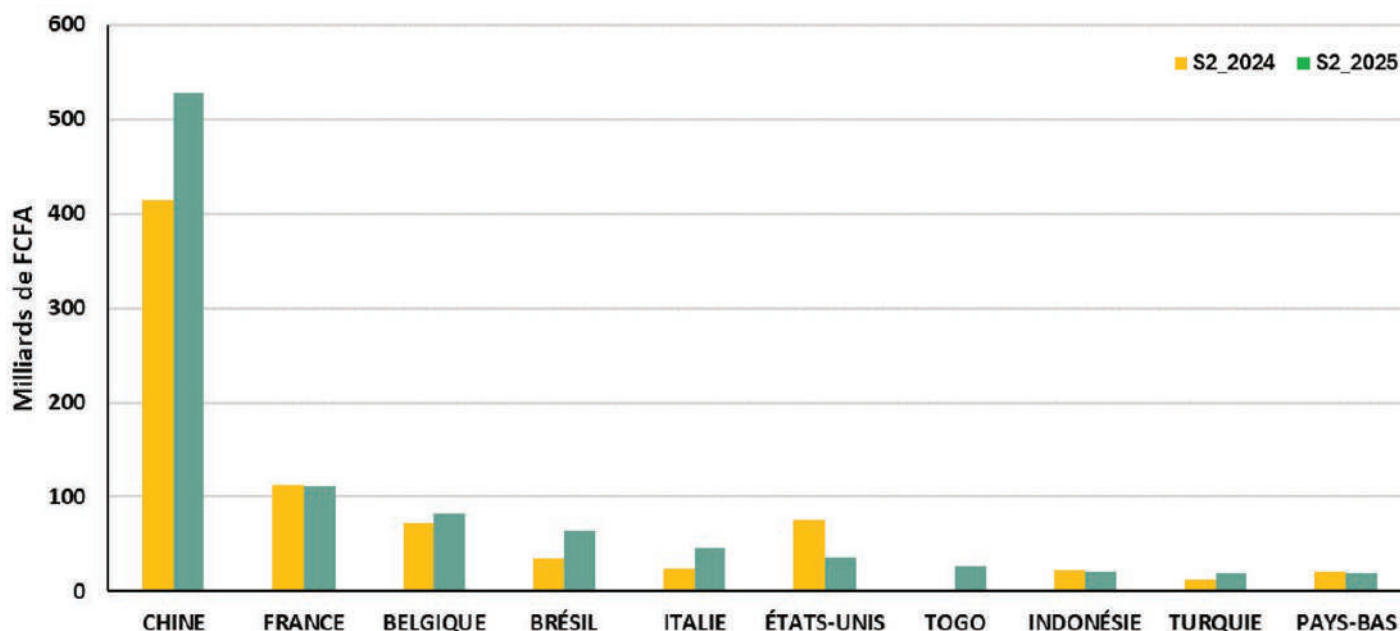


En glissement annuel, la valeur des importations de la République du Congo en provenance des pays africain a enregistré une hausse de **44,02%**, passant de **78,22 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **112,66 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette progression résulte principalement des importations d’huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux autres que les huiles brutes, composées essentiellement de gazole et de super carburant, qui se sont élevées à **27,33 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, contre seulement **307,86 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024.

2.4.2.2. Principaux pays partenaires du Congo à l’importation au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, les importations de la République du Congo ont été principalement constituées de produits en provenance de la Chine, dont la valeur s’est élevée à **527,46 milliards de FCFA**, soit **42,86%** du total des importations. Cette prédominance explique la position de l’Asie comme principal marché d’approvisionnement de la République du Congo. Elle est suivie par la France avec **111,93 milliards de FCFA (9,10%)**, la Belgique avec **83,08 milliards de FCFA (6,75%)**, le Brésil avec **64,46 milliards de FCFA (5,24%)**, l’Italie avec **45,82 milliards de FCFA (3,72%)**, les États-Unis avec **36,63 milliards de FCFA (2,98%)** et le Togo avec **26,42 milliards de FCFA (2,15%)**.

Figure 10 : Dix (10) principaux partenaires du Congo à l’importation (effective) (en milliards de FCFA)



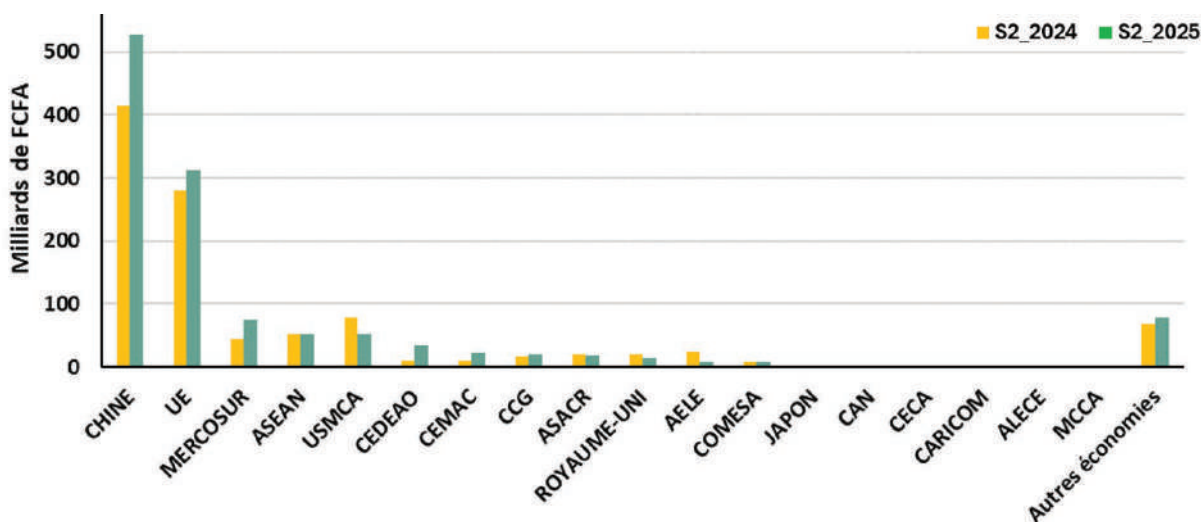
En glissement annuel, la valeur des marchandises importées en République du Congo en provenance du Togo, unique pays africain parmi les principaux fournisseurs du Congo, a connu une forte hausse, passant de **1,10 milliard de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **26,42 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette hausse s'explique essentiellement par les approvisionnements en gazoles et super carburant en provenance de ce pays, estimée respectivement à **18,65 milliards de FCFA** et **5,74 milliards de FCFA**.

2.4.3. Importations du Congo selon les zones économiques au 2^{ème} semestre 2025

2.4.3.1. Importations du Congo par zones économiques au 2^{ème} semestre 2025

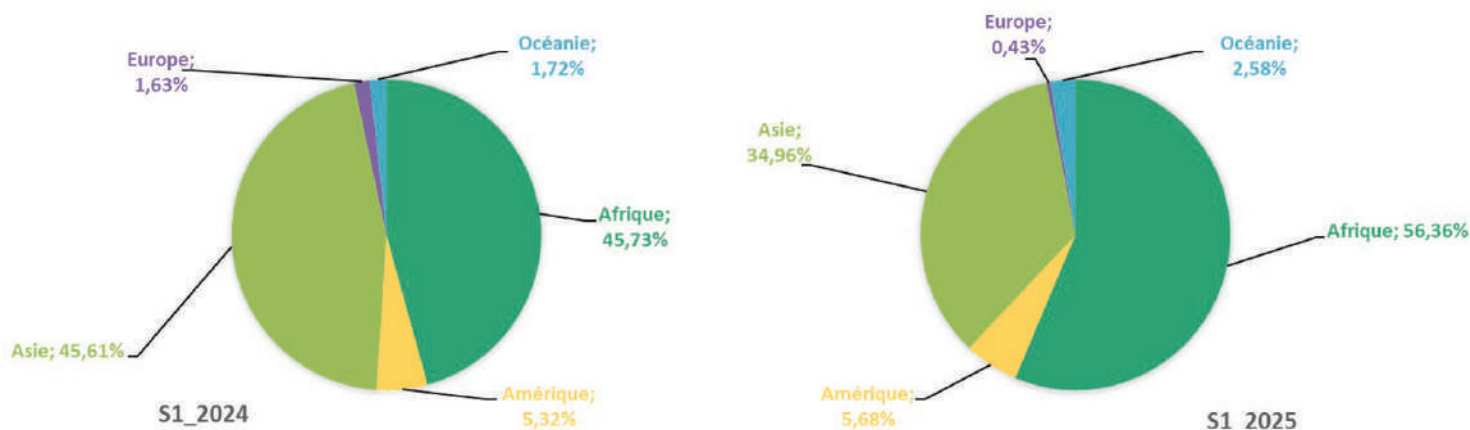
En excluant la Chine, au 2^{ème} semestre 2025, l'UE se maintient comme principale zone économique fournisseur de la République du Congo, avec des importations évaluées à **311,60 milliards de FCFA**, représentant **25,32%** de la valeur totale des importations. Les exportations de l'UE vers la République du Congo sont fortement concentrées sur cinq (5) États membres, la France (**111,93 milliards de FCFA**), la Belgique (**83,08 milliards de FCFA**), l'Italie (**45,82 milliards de FCFA**), les Pays-Bas (**19,58 milliards de FCFA**) et la Pologne (**16,48 milliards de FCFA**), qui cumulent **88,86%** des ventes de l'union à la République du Congo, soit **276,89 milliards de FCFA**. Le MERCOSUR occupe la deuxième position, avec des exportations vers la République du Congo estimées à **75,56 milliards de FCFA**, soit **6,14%** du total des importations congolaises au cours de la période sous revue. Ce flux est quasi exclusivement porté par le Brésil et l'Argentine, qui représentent **96,84%** des ventes de la communauté à la République du Congo (**73,18 milliards de FCFA**).

Figure 11 : Importations (effectives) du Congo selon les zones économiques de provenance (en milliards de FCFA)



En glissement annuel, les importations de la République du Congo en provenance de la CEDEAO ont enregistré une hausse significative, passant de **11,21 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **34,52 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025, soit une augmentation de **23,31 milliards de FCFA**. Cette hausse s'explique principalement par des approvisionnements en gazole et supercarburant en provenance du Togo.

Figure 12 : Structure des autres économies (importations effectives)



2.4.3.2. Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, les importations de la République du Congo en provenance des pays de la CEEAC se sont établies à **28 661,97 millions de FCFA**, représentant **2,33%** de la valeur totale des importations. Le Cameroun se positionne comme principal fournisseur dans cette zone, représentant **42,55%** de ces importations, suivi du Gabon (**34,94%**) et de l'Angola (**16,11%**). La République Démocratique du Congo détient **6,41%** de part du marché, soit **1 835,97 millions de FCFA**.

Tableau 7 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA) au 2^{ème} semestre 2025

Pays de la CEEAC	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Cameroun	4 539,63	22,16%	12 194,87	42,55%
Gabon	6 532,94	31,89%	10 013,17	34,94%
Angola	8 597,14	41,96%	4 616,49	16,11%
République Démocratique du Congo	786,78	3,84%	1 835,97	6,41%
Tchad	-	-	0,74	0,00%
Guinée Équatoriale	11,55	0,06%	0,60	0,00%
République Centrafricaine	20,69	0,10%	0,12	0,00%
Total CEEAC	20 488,74	100%	28 661,97	100%

2.4.3.3. Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC au 2^{ème} semestre 2025

Au 2^{ème} semestre 2025, les importations du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC se sont établies à **22 209,50 millions de FCFA**. À l'instar de la CEEAC, le Cameroun et le Gabon demeurent les principaux fournisseurs de biens en République du Congo au 2^{ème} semestre 2025, concentrant à eux seuls près de la totalité des importations congolaises en provenance de la CEMAC.

Tableau 8 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEMAC	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Cameroun	4 539,63	40,88%	12 194,87	54,91%
Gabon	6 532,94	58,83%	10 013,17	45,09%
Tchad	-	0,00%	0,74	0,00%
Guinée Équatoriale	11,55	0,10%	0,60	0,00%
République Centrafricaine	20,69	0,19%	0,12	0,00%
Total CEMAC	11 104,82	100%	22 209,50	100%

2.5. Statistiques des exportations effectives au 2^{ème} semestre 2025

Nous rappelons que toute déclaration d'exportation (DE) doit obligatoirement être associée à un ou plusieurs transports à l'exportation (TE). Ce dernier permet de suivre les déclarations converties en opérations d'exportation effectives, notamment dans le but de prévenir les fuites de capitaux.

Au 2^{ème} semestre 2025, la valeur des exportations effectives de la République du Congo s'est établie à **277,25 milliards de FCFA**, contre **79,42 milliards de FCFA** à la même période en 2024, soit une hausse de **249,11%**. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation

des exportations de matériel de transport, dont la valeur est passée de **14,84 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **154,95 milliards de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025.

2.5.1. Principaux produits effectivement exportés au 2^{ème} semestre 2025

Les exportations effectives de la République du Congo au 2^{ème} semestre 2025, en excluant le matériel de transport ainsi que les machines et appareils, ont été dominées par les bois bruts (**23 459,43 millions de FCFA**), les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes (**22 621,31 millions de FCFA**), les bois sciés (**18 785,42 millions de FCFA**), les tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier (**11 169,40 millions de FCFA**), et les ciments hydrauliques, y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers» (**7 509,03 millions de FCFA**).

Tableau 9 : Dix (10) principaux produits exportés (effectives) au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Produits	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	20 857,61	26,26%	23 459,43	8,46%
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes	388,04	0,49%	22 621,31	8,16%
Bois sciés ou dédosés longitudinalement	16 788,88	21,14%	18 785,42	6,78%
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	854,82	1,08%	11 169,40	4,03%
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»)	6 765,79	8,52%	7 509,03	2,71%
Constructions préfabriquées	643,86	0,81%	3 038,92	1,10%
Feuilles pour placage	1 613,45	2,03%	2 914,26	1,05%
Autres ouvrages en fer ou en acier	35,47	0,04%	1 532,67	0,55%
Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01.	7,08	0,01%	757,03	0,27%
Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires, en fonte, fer ou acier	1,33	0,00%	701,90	0,25%
Principaux produits exportés	47 956,34	60,39%	92 489,35	33,36%
Machines et appareils	14 083,82	17,73%	25 683,27	9,26%
Matériel de transport	14 842,99	18,69%	154 952,35	55,89%
Autres produits	2 532,08	3,19%	4 120,02	1,49%
Total exportation effective	79 415,23	100%	277 245,00	100%

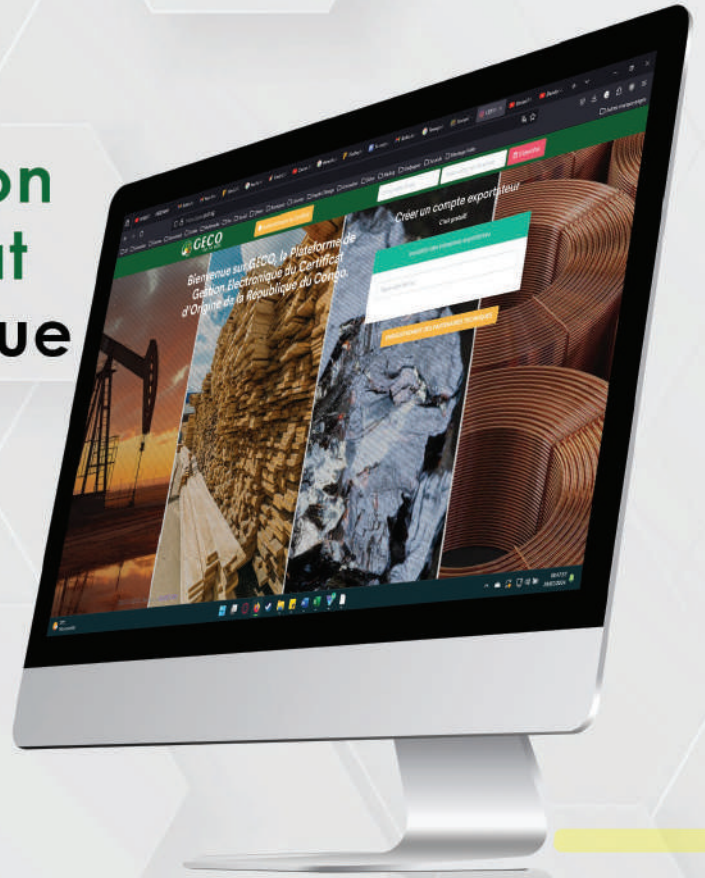
En glissement annuel, la valeur des exportations d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes, a enregistré une forte progression, passant de **388,04 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2024 à **22 621,31 millions de FCFA** au 2^{ème} semestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par les exportations de fiouls lourds, estimées à **22 513,05 millions de FCFA** au cours de la période sous revue. Par ailleurs, contrairement aux déclarations d'exportation, il convient de souligner qu'aucun transport à l'exportation n'a été enregistré pour le pétrole brut au 2^{ème} semestre 2025.



Par le



La Plateforme de Gestion Electronique du Certificat d'Origine de la République du Congo



<https://geco.guot.cg>

**LA MEILLEURE EXPERTISE
DONT VOUS AVEZ BESOIN**



A propos du **CABINET**

Le cabinet «**Grinso & Associés**» de droit congolais est né de l'union entre des ingénieurs informaticiens et des juristes du numérique. Il s'engage à promouvoir la confiance numérique dans une société où la population garde une attitude frileuse en face du progrès numérique.

Premier concepteur et organisateur du forum numérique au Congo depuis sa première édition en 2018, il représente aujourd'hui l'excellence dans la transformation digitale des procédures administratives.

Email: grinsoas@gmail.com



GRINSO & ASSOCIES

NOS SERVICES

① Conseil

Droit du numérique, Management des Systèmes d'Information, Ingénierie Informatique, Gestion de projets, MOA-MOE, Stratégie, Légistique, Marketing technologique.

② Etudes

Prospective du Marché, Audit Informatique, Elaboration du business model (model d'affaires), Elaboration du business plan, Elaboration des cahiers de charges Informatiques, Elaboration des cahiers de charges Juridiques, Elaboration de notes conceptuelles, Formalisation des cahiers des charges d'externalisation logistique.

③ Événementiel

Organisation: Conférences, Forums, Séminaires, Ateliers (Informatique, Commerce International, Transport et logistique), Location stands.

④ Formations

Droit du Numérique, Développement Logiciel, Réseaux Informatiques, Stratégie Commerciale, Technique de Communication, Développement Marketing, Pilotage et Gestion des RH.

Tél.: +242 06 864 38 61

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Tableau 10 : Balance commerciale et taux de couverture par continent (intentions)

	S2_2024		S2_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
AFRIQUE	313 351,58	216,54	- 328 485,34	37,69
Afrique Australe	326 801,25	1634,09	- 39 555,83	32,79
Afrique Centrale	- 11 200,82	88,32	- 173 045,54	41,11
Afrique de l'Est	- 62 016,11	21,41	- 32 055,76	0,54
Afrique de l'Ouest	92 704,75	333,90	- 41 490,63	58,19
Afrique du Nord	- 32 937,49	0,56	- 42 337,58	1,50
AMERIQUES	- 232 301,90	1,02	- 176 211,88	2,78
Amérique Centrale	- 3 578,74	0,14	- 18 488,03	0,70
Amérique du Nord	- 100 371,89	2,23	- 55 728,49	7,44
Amérique du Sud	- 125 616,25	0,01	- 101 108,74	0,28
Les Caraïbes	- 2 735,02	2,90	- 886,62	13,50
ASIE	- 800 473,31	12,20	- 2 506 854,14	14,13
Asie Antérieure	- 80 476,95	2,22	- 77 729,08	2,71
Asie Centrale	- 18,42	0,00	- 3,88	2,18
Asie d'Extrême-Orient	- 598 834,20	14,49	- 2 413 029,39	10,30
Asie du Sud	- 41 514,06	3,41	70 087,19	257,12
Asie du Sud-Est	- 79 629,68	7,53	- 86 178,98	17,65
EUROPE	- 213 013,52	55,79	- 663 618,54	19,87
Europe de l'Est	- 23 529,55	7,40	- 44 595,83	0,17
Europe de l'Ouest	- 111 860,98	64,07	- 305 379,82	11,50
Europe du Nord	- 72 495,76	8,52	- 130 288,71	5,25
Europe du Sud	- 5 093,53	92,26	- 183 354,19	39,07
Non Renseigné (UE)	- 33,71	0,00	-	-
OCEANIE	- 2 611,58	2,87	- 4 333,10	3,17
Australasie	- 2 611,58	2,87	- 1 141,34	11,04
Micronésie	-	-	- 3 191,76	0,00
Total	- 935 048,74	50,78	- 3 679 503,00	17,51

Tableau 11 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEMAC (intentions)

	S2_2024		S2_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
Gabon	5 359,04	163,78	- 111 640,80	8,73
Cameroun	494,47	105,44	- 30 610,93	9,78
Guinée Équatoriale	- 4 986,11	31,41	1 779,72	201,39
Tchad	373,38		491,44	66793,54
République Centrafricaine	2 437,84	5947,64	1 510,37	1286794,81
Total	3 678,62	114,84	- 138 470,20	12,37

Tableau 12 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEEAC (intentions)

	S2_2024		S2_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
Angola	- 45 316,42	29,01	- 30 068,60	76,20
Gabon	5 359,04	163,78	- 111 640,80	8,73
Cameroun	494,47	105,44	- 30 610,93	9,78
République Démocratique du Congo	30 436,98	518,16	- 4 506,74	52,57
Guinée Équatoriale	- 4 986,11	31,41	1 779,72	201,39
Tchad	373,38		491,44	66793,54
République Centrafricaine	2 437,84	5947,64	1 510,37	1286794,81
Burundi	- 0,34	0,00	-	
CEEAC	- 11 201,17	88,32	- 173 045,54	41,11



ACONOQ
AGENCE CONGOLAISE DE NORMALISATION ET DE LA QUALITE

TOUT SAVOIR SUR LA CERTIFICATION DES PRODUITS A LA MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES CONGOLAISES



Qu'est ce que la certification?

C'est une assurance écrite (sous la forme d'un certificat) donnée par un tiers qu'un produit, service ou système donné est conforme à des exigences spécifiques.
C'est aussi, un processus d'évaluation par lequel un organisme indépendant, généralement appelé organisme certificateur ou de certification, atteste qu'un produit, un service, ou un système répond à certaines exigences préétablies.

Qu'est ce que la marque NCGO?

La marque nationale de conformité aux normes, en sigle « NCGO » est la preuve qui indique, avec un niveau suffisant de confiance, que le produit, le procédé ou le service visé est conforme à une norme nationale.

Elle est la seule qui certifie de la conformité des produits, procédés ou services en République du Congo.

La preuve de la certification des produits est matérialisée par l'apposition de la marque nationale de conformité aux normes.



Qui detient les droits de la marque NCGO?

L'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité (ACONOQ) est la détentrice des droits de propriété de la marque NCGO.

Qu'est ce qui peut-être certifié à la marque NCGO?

L'ACONOQ certifie : les produits, les services, les procédés, les systèmes, les compétences des personnes.

Qui est éligible à la marque NCGO?

Artisans, Très petites entreprises (TPE), Coopératives/associations, Petites et moyennes entreprises (PME), Grandes entreprises GE.

Quelle est la démarche à suivre pour introduire la demande de certification de mon produit?

- ▶ Assurez-vous que vous êtes un demandeur éligible, c'est-à-dire une personne morale ou un mandataire dans l'une des catégories suscitées.
- ▶ Rassemblez tous les documents requis pour la demande de certification (la liste des documents à fournir est indiquée sur le formulaire).

- ▶ Remplissez le formulaire de demande de certification. Ce formulaire peut être obtenu directement auprès de l'ACONOQ.
- ▶ Joignez tous les documents préparés à votre demande.
- ▶ Une fois la demande soumise, l'ACONOQ procédera à une revue de celle-ci.
- ▶ Si la demande est approuvée, vous recevrez les documents de certification, essentiels pour la poursuite de la procédure.
- ▶ Dans le cas où le dossier ne serait pas validé, vous recevrez une notification, éventuellement accompagnée de justifications et de recommandations pour obtenir une validation.

Quel est le coût de certification d'un produit?

Le coût de la certification d'un produit dépend de plusieurs paramètres. En dehors des frais d'analyses en laboratoire, le demandeur peut contacter l'ACONOQ pour obtenir une estimation des coûts de certification de son produit.

ACCOMPAGNEMENT

L'ACONOQ déploie un appui technique en faveur des TPE/PME pour renforcer leur compétitivité et les préparer à la ZLECAf :

- Sessions de sensibilisation et formation sur la démarche qualité ;
- Assistance technique pour la mise en place de la démarche qualité/système qualité ;
- Accompagnement à la certification selon les normes africaines (ARSO) et les normes ISO ;
- Mise en relation avec les partenaires techniques et financiers.

Bénéfices pour les TPE/PME

- Accès élargi à un marché de plus 1,3 milliards de consommateurs ;
- Opportunités d'exportation accrues vers d'autres pays africains ;
- Réduction des coûts liés aux droits de douane ;
- Valorisation de la qualité et de la conformité aux normes comme atout concurrentiel ;
- Développement de partenariats transfrontaliers.

Comment être éligible?

Être une TPE/PME légalement constituée, Respecter les normes de qualité, de sécurité et traçabilité, Mettre en place un système de management de la qualité adapté à la taille de l'entreprise, Disposer des documents de conformité (certificats, licences, agréments), S'enregistrer auprès des structures nationales compétentes.



Nous contacter 

 +242 06 906 59 03 / 05 353 30 85  contact@aconoq.cg  www.aconoq.cg

 10 Impasse Jean Marie NIABIA Plateau ville / Brazzaville RC



STATISTIQUES DES INTENTIONS D'EXPORTATION

Tableau 13 : Principaux produits du Congo à l'exportation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S2_2024	S2_2025
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	219 664,44	369 059,00
Huiles brutes de pétrole	219 664,43	369 059,00
Huiles brutes de minéraux bitumineux autres que les huiles de pétrole	0,00	-
Bateaux pour le transport de personnes ou de marchandises	180 092,99	154 497,76
Bateaux pour transport marchandises & personnes pour navigation maritime, jauge brute>250 tonneaux	178 526,53	149 451,45
Bateaux pour transport marchandises & personnes pour navigation maritime jauge brute <= 250 tonneaux	1 566,46	5 046,31
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	287 281,51	148 876,87
Bateaux à usages techniques et spéciaux	-	100 450,55
Plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles	287 281,51	48 426,32
Bois sciés ou dédosés longitudinalement	37 107,38	29 583,58
Bois de sapelli sciés séchés, d'une épaisseur > 6mm	8 442,55	6 816,36
Bois de sapelli sciés humide, d'une épaisseur > 6mm	10 067,26	5 194,47
Bois d'Azobé scié, humide d'1 épaisseur > 6mm	1 107,41	2 085,58
Bois de Tali scié, humide d'1 épaisseur > 6 mm	1 598,77	1 971,02
Autres	15 891,39	13 516,15
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	27 792,96	26 204,35
Bois bruts Okoumé, non équarri	9 009,86	14 603,25
Autres bois bruts tropicaux, non équarris ndnca	1 826,29	1 693,54
Bois bruts de Padouk, non équarri	2 457,78	1 661,13
Autres bois tropicaux non équarri ndnca	1 897,41	1 402,01
Autres	12 601,61	6 844,42
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»)	8 085,17	7 287,76
Autres ciments de portlands	4 516,60	4 863,34
Ciments non pulvérisés dits clinkers	3 556,51	1 869,69
Ciments hydrauliques, même colorés autres que du 252310 à 252330	12,06	554,73
Remorqueurs et bateaux-pousseurs	9 784,38	5 385,99
Bateaux pousseurs, et Bateaux remorqueurs	9 784,38	5 385,99
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	3 774,73	2 841,39
Parties des machines de sondage ou forage des No 8430.41 et 8430.49	3 185,11	2 221,63
Parties de machines et appareils des No 84.26,84.29,84.30 ndnca	65,01	542,63
Parties de machines et appareils du No 84.25	29,23	69,27
Parties de machines et appareils du No 84.28 autres que du 843131	490,19	7,86
Autres	5,20	-
Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques ; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes	1 179,45	2 766,97
Parties et accessoires des instruments et appareils du n. 90.30	45,21	1 807,08
Instruments, appareils pour mesure ou détection des radiations ionisantes	955,11	510,08
Autres instrument et appareil pour la mesure ou le contre électrique sans dispositif enregistre	178,72	260,92
Instruments et appareils électriques pour télécommunication	0,29	144,84
Autres	0,11	44,05
Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur ; élévateurs à liquides	1 407,65	2 708,88
Autres pompes volumétriques rotatives	16,91	1 757,37
Pompes à béton	10,94	413,24
Autres pompes	42,08	262,81
Pompes à carburant, à huile ou liquide de refroidissement pour moteurs essence ou diesel	36,08	200,60
Autres	1 301,64	74,87
Dix (10) principaux produits à exporter	776 170,65	749 212,55
Autres produits	188 634,15	31 698,24
Total des produits à exporter	964 804,80	780 910,79

Tableau 14 : Principaux produits (hors produits pétroliers, matériels de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Produits hors pétrole	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm	37 107,38	5,96	29 583,58	7,19
Chine	9 590,31	1,54	5 667,22	1,38
Belgique	4 683,36	0,75	4 380,93	1,06
Viet Nam	1 526,98	0,25	3 056,53	0,74
France	2 561,68	0,41	2 781,22	0,68
Pays-Bas	2 105,19	0,34	2 624,55	0,64
Autres pays	16 639,86	2,67	11 073,13	2,69
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	27 792,96	4,47	26 204,35	6,37
Chine	27 409,99	4,40	26 084,13	6,34
Inde	-	-	114,49	0,03
Cameroun	10,26	0,00	5,73	0,00
Viet Nam	358,54	0,06	-	-
Belgique	14,17	0,00	-	-
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»), même colorés	8 085,17	1,30	7 287,76	1,77
Angola	1 623,00	0,26	4 178,32	1,02
Cameroun	3 556,51	0,57	1 869,69	0,45
Centrafricaine, République	2 229,60	0,36	1 062,40	0,26
Gabon	12,06	0,00	125,35	0,03
Congo, la République Démocratique du	664,00	0,11	52,00	0,01
Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm	2 246,22	0,36	2 453,42	0,60
Grèce	793,86	0,13	1 500,91	0,36
Italie	339,17	0,05	457,56	0,11
Inde	648,37	0,10	374,65	0,09
France	436,79	0,07	120,30	0,03
Chine	28,03	0,00	-	-
Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout	1 302,43	0,21	1 065,09	0,26
Belgique	468,39	0,08	689,42	0,17
France	382,26	0,06	227,63	0,06
Danemark	143,41	0,02	75,53	0,02
Pays-Bas	202,52	0,03	35,31	0,01
États-Unis	5,37	0,00	19,17	0,00
Autres pays	100,47	0,02	18,03	0,00
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses	938,01	0,15	883,18	0,21
Sénégal	-	-	225,52	0,05
Portugal	420,93	0,07	147,59	0,04
Maroc	-	-	147,59	0,04
Turquie	-	-	139,06	0,03
Porto Rico	-	-	118,07	0,03
Autres pays	517,08	0,08	105,35	0,03
 Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques.	137,83	0,02	667,97	0,16
États-Unis	-	-	664,64	0,16
Gabon	-	-	2,75	0,00
Royaume-Uni	-	-	0,59	0,00
Namibie	137,82	0,02	-	-
Ghana	0,02	0,00	-	-
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés.	625,50	0,10	630,00	0,15
Gabon	625,50	0,10	630,00	0,15
Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.	262,50	0,04	625,00	0,15
Chine	262,50	0,04	625,00	0,15
Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.	0,08	0,00	510,54	0,12
Pays-Bas	-	-	508,52	0,12
Angola	-	-	2,02	0,00
Royaume-Uni	0,02	0,00	-	-
France	0,06	0,00	-	-
Principaux produits hors PPMTMA (**)	78 498,09	12,61	69 910,90	16,99
Machines et appareils	33 997,41	5,46	25 056,64	6,09
Matériel de transport	478 762,29	76,92	310 526,74	75,44
Autres produits hors PPMTMA	31 150,39	5,00	6 107,19	1,48
Total exportation hors pétrole	622 408,17	100	411 601,48	100

Tableau 15 : Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation (intentions) au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Pays de destination	S2_2024			S2_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
Chine	3	101,13	10,48	1	226,88	29,05
Inde	28	0,76	0,08	2	113,64	14,55
Espagne	5	54,45	5,64	3	108,16	13,85
Angola	9	18,52	1,92	4	96,27	12,33
Ghana	13	7,17	0,74	5	53,67	6,87
République de Corée	42	0,16	0,02	6	50,07	6,41
France	8	25,19	2,61	7	23,96	3,07
Namibie	1	347,99	36,07	8	18,12	2,32
Thaïlande	23	1,89	0,20	9	12,89	1,65
Gabon	11	13,76	1,43	10	10,68	1,37
Pays-Bas	2	168,07	17,42	11	9,30	1,19
Italie	15	4,69	0,49	12	7,51	0,96
Belgique	14	5,59	0,58	13	5,23	0,67
La République Démocratique du Congo	6	37,72	3,91	14	4,99	0,64
Royaume-Uni	16	3,06	0,32	15	4,60	0,59
États-Unis	21	2,22	0,23	16	4,42	0,57
Guinée Équatoriale	20	2,28	0,24	17	3,54	0,45
Cameroun	12	9,58	0,99	18	3,32	0,42
Viet Nam	19	2,35	0,24	19	3,06	0,39
Grèce	27	0,79	0,08	20	1,52	0,20
Principaux pays de destination		807,37	83,68		761,83	97,56
Autres pays		157,44	16,32		19,08	2,44
Total		964,80	100		780,91	100

Tableau 16 : Exportations (intentions) du Congo par continent au 2^{ème} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Zone géographique	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	582,24	60,35	198,67	25,44
Afrique Australe	348,10	36,08	19,30	2,47
Afrique Centrale	84,71	8,78	120,81	15,47
Afrique de l'Est	16,90	1,75	0,17	0,02
Afrique de l'Ouest	132,34	13,72	57,75	7,40
Afrique du Nord	0,19	0,02	0,64	0,08
AMERIQUES	2,38	0,25	5,04	0,64
Amérique Centrale	0,00	0,00	0,13	0,02
Amérique du Nord	2,29	0,24	4,48	0,57
Amérique du Sud	0,01	0,00	0,29	0,04
Les Caraïbes	0,08	0,01	0,14	0,02
ASIE	111,27	11,53	412,50	52,82
Asie Antérieure	1,83	0,19	2,16	0,28
Asie Centrale	-	-	0,00	0,00
Asie d'Extrême-Orient	101,49	10,52	277,17	35,49
Asie du Sud	1,47	0,15	114,69	14,69
Asie du Sud-Est	6,48	0,67	18,47	2,37
EUROPE	268,84	27,86	164,56	21,07
Europe de l'Est	1,88	0,19	0,08	0,01
Europe de l'Ouest	199,47	20,67	39,68	5,08
Europe du Nord	6,75	0,70	7,23	0,93
Europe du Sud	60,73	6,29	117,57	15,06
OCEANIE	0,08	0,01	0,14	0,02
Australasie	0,08	0,01	0,14	0,02
Total exportation	964,80	100	780,91	100

Tableau 17 : Exportations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)

Zones économiques	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
CHINE	101 127,57	10,48	226 878,43	29,05
UE	263 105,16	27,27	159 263,68	20,39
Autre économie (Afrique)	367 350,55	38,08	115 924,23	14,84
ASACR	1 466,71	0,15	114 694,84	14,69
CEDEAO	131 816,20	13,66	57 707,98	7,39
Autre économie (Asie)	778,89	0,08	51 558,83	6,60
CEMAC	28 473,59	2,95	19 537,93	2,50
ASEAN	6 482,31	0,67	18 472,13	2,37
COMESA	54 598,12	5,66	5 503,84	0,70
USMCA	2 294,92	0,24	4 609,73	0,59
ROYAUME-UNI	3 060,89	0,32	4 604,36	0,59
CCG	1 408,85	0,15	891,93	0,11
AELE	2 548,73	0,26	648,18	0,08
CARICOM	6,96	0,00	273,55	0,04
Autre économie (Océanie)	77,19	0,01	141,64	0,02
Autre économie (Amérique)	74,65	0,01	138,38	0,02
Autre économie (Europe)	-	-	38,70	0,00
MERCOSUR	1,90	0,00	14,63	0,00
JAPON	5,08	0,00	6,66	0,00
ALECE	-	-	0,98	0,00
CAN	4,57	0,00	0,15	0,00
CECA	121,96	0,01	-	-
Total exportation	964 804,80	100	780 910,79	100

Tableau 18 : Exportations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section Code SH	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Produits minéraux	350 536,53	36,33	376 720,31	48,24
Matériel de transport	478 762,29	49,62	310 526,74	39,76
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois ; liège et ouvrages en liège ; ouvrages de sparterie ou de vannerie	68 885,39	7,14	59 784,79	7,66
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	30 211,91	3,13	18 715,52	2,40
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musiques ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	3 785,51	0,39	6 341,12	0,81
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	25 631,01	2,66	3 522,54	0,45
Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	441,46	0,05	1 631,94	0,21
Produits des industries alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	1 108,04	0,11	951,74	0,12
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	3 386,82	0,35	948,69	0,12
Animaux vivants et produits du règne animal	262,50	0,03	630,69	0,08
Matières textiles et ouvrages en ces matières	477,36	0,05	438,96	0,06
Marchandises et produits divers	733,20	0,08	301,77	0,04
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues ; produits céramiques ; verres et ouvrages en verre	188,69	0,02	237,59	0,03
Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	64,02	0,01	120,83	0,02
Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	116,95	0,01	19,37	0,00
Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	0,05	0,00	13,48	0,00
Produits du règne végétal	15,68	0,00	4,71	0,00
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties ; plumes apprêtées et articles en plumes ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	197,39	0,02	-	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	0,02	0,00	-	-
Total exportation	964 804,80	100	780 910,79	100



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE



LES INFRASTRUCTURES ET CAPACITÉS DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE (PAPN)

- UN TERMINAL À CONTENEURS MODERNE S'ÉTENDANT SUR 42 HECTARES, DOTÉ D'ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS POUR UN TRAITEMENT OPTIMAL DES FLUX.
- PLUS DE 2000 MÈTRES LINÉAIRES DE QUAIS, ADAPTÉS À L'ACCUEIL DE NAVIRES DE GRANDE CAPACITÉ.
- UN TIRANT D'EAU DE -16 MÈTRES, FAISANT DU PAPN L'UN DES RARES PORTS EN EAU PROFONDE DE LA SOUS-RÉGION.
- UN PARC À BOIS DE 114 455 M², AMÉNAGÉ POUR SOUTENIR LES EXPORTATIONS FORESTIÈRES.
- UN PARC AUTOMOBILE DE 11 000 M², OFFRANT DES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT ET DE MANUTENTION SÉCURISÉES.
- UNE ZONE LOGISTIQUE DE 4,5 HECTARES DÉDIÉE AU DÉPOTAGE DES MARCHANDISES, RENFORÇANT L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS.
- UN TRAFIC ANNUEL SUPÉRIEUR À UN MILLION D'EVP, CONFIRMANT LE RÔLE STRATÉGIQUE DU PAPN DANS LES ÉCHANGES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX.
- UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL SIMULTANÉE DE PLUS DE 11 NAVIRES, POSITIONNANT POINTE-NOIRE COMME HUB MARITIME INCONTOURNABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE.



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

MODIFIEZ, PROROGEZ OU ANNULEZ VOS DÉCLARATIONS

*Etablissez vos amendements sur les déclarations ou autorisations spéciales d'importation et d'exportation en ligne grâce à la **Plateforme Électronique de Gestion des Amendements***



<https://pega.guot.cg>

Une plateforme 100% numérique, Simple, rapide, sécurisée et accessible 24h/24



STATISTIQUES DES INTENTIONS D'IMPORTATION

Tableau 19 : Importations (intentions) du Congo par continent (en milliards de FCFA)

Zone géographique	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	268,89	14,15	527,16	11,82
Afrique Australe	21,30	1,12	58,86	1,32
Afrique Centrale	95,91	5,05	293,85	6,59
Afrique de l'Est	78,91	4,15	32,23	0,72
Afrique de l'Ouest	39,63	2,09	99,24	2,22
Afrique du Nord	33,12	1,74	42,98	0,96
AMERIQUES	234,68	12,35	181,25	4,06
Amérique Centrale	3,58	0,19	18,62	0,42
Amérique du Nord	102,66	5,40	60,21	1,35
Amérique du Sud	125,62	6,61	101,40	2,27
Les Caraïbes	2,82	0,15	1,02	0,02
ASIE	911,74	47,99	2 919,36	65,45
Asie Antérieure	82,31	4,33	79,89	1,79
Asie Centrale	0,02	0,00	0,00	0,00
Asie d'Extrême-Orient	700,33	36,86	2 690,20	60,31
Asie du Sud	42,98	2,26	44,61	1,00
Asie du Sud-Est	86,11	4,53	104,65	2,35
EUROPE	481,85	25,36	828,17	18,57
Europe de l'Est	25,41	1,34	44,67	1,00
Europe de l'Ouest	311,33	16,39	345,06	7,74
Europe du Nord	79,25	4,17	137,51	3,08
Europe du Sud	65,83	3,46	300,93	6,75
Non Renseigné (UE)	0,03	0,00	-	0,00
OCEANIE	2,69	0,14	4,47	0,10
Australasie	2,69	0,14	1,28	0,03
Micronésie	-	0,00	3,19	0,07
Total importation	1 899,85	100	4 460,41	100

Tableau 20 : Importations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)

Zone économique	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
CHINE	675,95	35,58	2 684,28	60,18
UE	423,66	22,30	700,87	15,71
Autre économie (Afrique)	120,80	6,36	236,85	5,31
CEMAC	24,79	1,31	158,01	3,54
ASEAN	86,11	4,53	104,65	2,35
MERCOSUR	122,14	6,43	96,77	2,17
CEDEAO	29,43	1,55	85,07	1,91
USMCA	106,25	5,59	78,52	1,76
ROYAUME-UNI	14,28	0,75	75,34	1,69
CCG	58,25	3,07	47,81	1,07
COMESA	93,86	4,94	47,24	1,06
AELE	42,26	2,22	46,95	1,05
ASACR	42,98	2,26	44,61	1,00
Autre économie (Asie)	48,12	2,53	35,82	0,80
Autre économie (Océanie)	2,69	0,14	4,47	0,10
Autre économie (Europe)	1,44	0,08	4,19	0,09
Autre économie (Amérique)	2,50	0,13	3,87	0,09
JAPON	0,31	0,02	1,91	0,04
CECA	0,17	0,01	1,10	0,02
CARICOM	2,87	0,15	1,06	0,02
CAN	0,94	0,05	0,84	0,02
MCCA	-	0,00	0,19	0,00
ALECE	0,06	0,00	-	0,00
Total importation	1 899,85	100	4 460,41	100

Tableau 21 : Importations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section SH	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Matériel de transport	343 299,74	18,07	2 110 732,50	47,32
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	379 444,71	19,97	675 808,08	15,15
Animaux vivants et produits du règne animal	313 351,88	16,49	335 989,35	7,53
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	211 312,65	11,12	306 314,25	6,87
Matières textiles et ouvrages en ces matières	101 267,64	5,33	203 059,93	4,55
Produits des industriels alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	71 255,12	3,75	143 247,58	3,21
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	142 147,75	7,48	141 720,09	3,18
Produits du règne végétal	92 415,84	4,86	108 968,09	2,44
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues ; produits céramiques ; verres et ouvrages en verre	19 970,41	1,05	86 551,80	1,94
Produits minéraux	43 639,52	2,30	82 580,99	1,85
Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	70 459,27	3,71	74 783,99	1,68
Marchandises et produits divers	27 109,19	1,43	60 623,85	1,36
Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	45 610,55	2,40	57 911,44	1,30
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musiques ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	18 946,47	1,00	46 712,10	1,05
Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	7 410,21	0,39	16 357,45	0,37
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties ; plumes apprêtées et articles en plumes ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	3 229,17	0,17	4 625,06	0,10
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	2,20	0,00	1 292,21	0,03
Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	3 058,98	0,16	1 157,19	0,03
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	4 275,77	0,23	1 054,84	0,02
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois ; liège et ouvrages en liège ; ouvrages de sparterie ou de vannerie	1 288,42	0,07	659,11	0,01
Perles fines ou de culture, pierre gemmes ou similaires ; métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies.	358,05	0,02	263,88	0,01
Total importation	1 899 853,55	100	4 460 413,80	100

Depuis 15 ans, UBA Congo évolue avec vous.

Un réseau qui se développe, des solutions digitales qui s'améliorent continuellement et une ambition constante : offrir une expérience bancaire toujours plus simple, fluide et performante.

Nous accompagnons nos clients à chaque étape grâce à une gamme complète de produits :

Pour les Particuliers

- ✓ Comptes Chèque & Epargne
- ✓ Domiciliation de salaire
- ✓ Moyens de paiement digitaux
- ✓ Applications bancaires de gestion à distance
- ✓ Crédits

Pour les Entreprises :

- ✓ Comptes Entreprises
- ✓ Crédits d'exploitation et d'investissement
- ✓ DAT (Dépôts à Terme)
- ✓ TPE (Terminaux de Paiement Électronique)
- ✓ Solutions de gestion et d'encaissement
- ✓ Virements internationaux

Chaque innovation, chaque service, chaque engagement est pensé pour construire une relation durable et soutenir vos projets.

UBA Congo – 15 ans ensemble...et ce n'est que le début.

Notre réseau d'agences

Brazzaville

City Center – 37 Avenue, William Guynet
Poto-Poto – Galerie Omega, Avenue de la Paix
Baongo – 98 Avenue de L'UA, Centre Sportif
Moungali – 71, rue Mbokos, Avenue de la Paix
Maya-Maya – 2 Avenue Batignolles, virage Maya-Maya
Plateau-Ville – 2 rue, Albert Dolisie, non loin de l'ex Trésor
Moukondo - Rond Point Mazala

Pointe-Noire

CDG – Avenue Charles de Gaulle en face de Atlantic Palace
Terascom – Avenue Jacques Opanghault en face du lycée Poaty Bernard
Grand Marché – 41, Boulevard 15 Août 1963
Tie-Tie – 330, Avenue de l'indépendance, arrêt socaf

STATISTIQUES DES IMPORTATIONS EFFECTIVES

Tableau 22 : Principaux produits importés (importations effectives) en République du Congo au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	57 884,46	5,49	60 976,27	4,95
Autres Tubes et tuyaux de cuvelage en fer en ou acier	33 240,29	3,15	49 827,04	4,05
Tubes et tuyaux, autres qu'en acier inoxydable, sans soudure, utilisé pour oléoduc ou gazoduc	3 970,51	0,38	4 702,88	0,38
Tubes & tuyaux de cuvelage ou d'Xe en acier inoxydable, sans soudure, pour extraction	14 636,31	1,39	3 043,36	0,25
Autres Tubes, tuyaux et tiges en fer ou en acier	1 975,81	0,19	2 171,98	0,18
Autres produits	4 061,55	0,39	1 231,01	0,10
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	48 084,89	4,56	49 345,35	4,01
Morceaux et abats de coqs et poules, congelés	35 554,16	3,37	39 419,65	3,20
Viande de coqs et de poules non découpée en morceaux, congelée	9 506,78	0,90	8 539,38	0,69
Morceaux et abats de dindes et dindons, congelés	2 805,03	0,27	1 216,30	0,10
Morceaux et abats de coqs et poules, frais ou réfrigérés	75,60	0,01	93,97	0,01
Autres produits	143,32	0,01	76,06	0,01
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	17 255,33	1,64	48 146,10	3,91
Articles de robinetterie, à usages technique	13 454,82	1,28	33 522,13	2,72
Parties d'articles des No 8481	1 182,62	0,11	9 773,59	0,79
Clapets et soupapes de retenue	604,79	0,06	1 969,79	0,16
Valves pour transmissions oléo hydrauliques ou pneumatiques	586,24	0,06	1 362,78	0,11
Autres produits	1 426,85	0,14	1 517,82	0,12
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	52 614,31	4,99	43 108,31	3,50
Parties des machines de sondage ou forage des No 8430.41 et 8430.49	47 107,39	4,47	35 300,31	2,87
Parties de machines et appareils des No 84.26,84.29,84.30 ndnca	3 980,43	0,38	4 580,65	0,37
Parties de machines et appareils du No 84.28 autres que du 843131	612,57	0,06	1 993,14	0,16
Parties de machines et appareils du No 84.25	610,99	0,06	497,71	0,04
Autres produits	302,93	0,03	736,50	0,06
Sucs et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés.	23 306,51	2,21	41 453,98	3,37
Mucilages et épaississants de caroubes ou guaree, modifiés	23 183,01	2,20	41 383,29	3,36
Sucs et extraits végétaux de houblon	94,60	0,01	70,69	0,01
Mucilages et épaississants végétaux modifiés ndnca	28,90	0,00	-	0,00
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes ; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base ; déchets d'huiles.	7 973,13	0,76	33 912,11	2,76
Gazoles	885,39	0,08	20 148,60	1,64
Super carburant	0,14	0,00	5 743,14	0,47
Lubrifiants industriels	1 233,65	0,12	1 986,90	0,16
Lubrifiants automobiles	1 334,37	0,13	1 928,38	0,16
Autres produits	4 519,59	0,43	4 105,08	0,33
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie ; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs.	25 086,92	2,38	31 952,67	2,60
Autres produits du 3824 autres que des 382410 à 382491	23 203,15	2,20	29 289,73	2,38
Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	1 190,02	0,11	1 980,13	0,16
Autres liants préparations pour moule, noyaux de fonderie ; industries chimiques que ceux du 382410 à 382490	506,76	0,05	433,11	0,04
Autres mélanges cont.dérivés perhalogénés d'hydrocarbures acycliques que ceux du 382471	0,85	0,00	108,10	0,01
Autres produits	186,15	0,02	141,60	0,01
Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01.	20 709,77	1,97	29 886,99	2,43
Agents de surface et préparations tensio-actives ndnca	20 465,32	1,94	29 328,32	2,38
Préparations de lessive conditionnées pour la vente au détail	177,60	0,02	261,11	0,02
Agents de surface organique anioniques	22,97	0,00	160,47	0,01
Agents de surface organiques autres que des No 340211 à 340213	19,17	0,00	136,95	0,01
Autres produits	24,72	0,00	0,13	0,00
Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité, munis ou non de pièces de connexion ; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.	20 236,87	1,92	26 101,01	2,12
Conducteurs électriques pour tension excédant 1000 volts ndnca	6 507,38	0,62	10 638,78	0,86
Autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 80 Volts, mais < 1.000 V	2 018,43	0,19	6 807,51	0,55
Autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 80 Volts	7 654,84	0,73	5 206,24	0,42
Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	727,68	0,07	1 784,33	0,14
Autres produits	3 328,53	0,32	1 664,16	0,14
Constructions préfabriquées.	10 271,70	0,97	24 890,91	2,02
Constructions préfabriquées	10 271,70	0,97	24 890,91	2,02
Dix (10) principaux produits	283 423,89	26,90	389 773,70	31,67
Autres produits	770 354,62	73,10	840 843,41	68,33
Total importation effective	1 053 778,51	100	1 230 617,11	100

Tableau 23 : Produits essentiels importés (importations effectives) au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits essentiels	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Viandes et abats comestibles de volaille	48 084,89	4,56	49 345,35	4,01
Brésil	18 440,32	1,75	20 355,34	1,65
Turquie	3 216,89	0,31	6 282,70	0,51
États-Unis	8 283,60	0,79	6 255,13	0,51
Argentine	2 344,46	0,22	3 211,10	0,26
Autres pays	15 799,63	1,50	13 241,07	1,08
Mucilages et épaississants de caroubes ou guaree	23 183,01	2,20	41 383,29	3,36
Chine	22 975,65	2,18	41 262,11	3,35
États-Unis	28,80	0,00	121,18	0,01
Hongrie	25,61	0,00	-	0,00
Belgique	118,13	0,01	-	0,00
Autres pays	34,82	0,00	-	0,00
Viandes et abats comestibles d'animaux	31 887,75	3,03	31 531,76	2,56
Pays-Bas	3 336,46	0,32	4 278,58	0,35
Brésil	4 357,11	0,41	4 187,59	0,34
Inde	3 731,66	0,35	4 045,68	0,33
Allemagne	6 166,64	0,59	3 786,41	0,31
Autres pays	14 295,88	1,36	15 233,51	1,24
Agents de surface et préparations pour lessives	20 709,77	1,97	29 886,99	2,43
Chine	18 834,29	1,79	28 002,82	2,28
Belgique	553,40	0,05	786,17	0,06
Arabie Saoudite	2,12	0,00	665,55	0,05
France	209,58	0,02	132,02	0,01
Autres pays	1 110,38	0,11	300,43	0,02
Huile d'origine végétale	18 372,44	1,74	21 370,06	1,74
Indonésie	13 994,61	1,33	17 720,71	1,44
Malaisie	3 186,32	0,30	2 644,18	0,21
Angola	-	0,00	480,64	0,04
Turquie	332,37	0,03	273,78	0,02
Autres pays	859,14	0,08	250,75	0,02
Poissons congelés, frais ou réfrigérés	14 122,95	1,34	21 090,62	1,71
Maroc	2 324,37	0,22	5 678,83	0,46
Mauritanie	4 449,49	0,42	3 262,78	0,27
Chili	1 069,80	0,10	1 777,54	0,14
Uruguay	814,59	0,08	1 336,99	0,11
Autres pays	5 464,71	0,52	9 034,48	0,73
Gazoles	885,39	0,08	20 148,60	1,64
Togo	-	0,00	18 655,23	1,52
Namibie	0,06	0,00	858,18	0,07
Congo, la République Démocratique du	-	0,00	635,19	0,05
Chine	0,71	0,00	-	0,00
Autres pays	884,61	0,08	-	0,00
Médicaments	24 949,59	2,37	18 855,26	1,53
France	23 020,70	2,18	17 654,31	1,43
Inde	1 269,28	0,12	909,52	0,07
Chine	99,82	0,01	146,82	0,01
Pays-Bas	35,19	0,00	61,32	0,00
Autres pays	524,60	0,05	83,30	0,01
Riz	16 115,39	1,53	13 337,09	1,08
Thaïlande	10 647,32	1,01	9 878,20	0,80
Inde	4 027,16	0,38	2 560,32	0,21
États-Unis	322,70	0,03	306,74	0,02
Afrique du Sud	-	0,00	276,37	0,02
Autres pays	1 118,21	0,11	315,46	0,03
Froment (blé) et méteil	12 841,24	1,22	12 037,08	0,98
Pologne	985,44	0,09	5 582,74	0,45
France	2 827,34	0,27	3 038,23	0,25
Lituanie	2 300,65	0,22	1 017,39	0,08
Roumanie	1 867,59	0,18	865,87	0,07
Autres pays	4 860,23	0,46	1 532,85	0,12
Dix (10) principaux produits essentiels	211 152,43	20,04	258 986,10	21,05
Autres produits essentiels	80 883,76	7,68	71 973,83	5,85
Reste produits	761 742,32	72,29	899 657,17	73,11
Total importation effective	1 053 778,51	100	1 230 617,11	100

Tableau 24 : Importations (effectives) du Congo par continent (en millions de FCFA)

Zone géographique	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	78,22	7,42	112,66	9,15
Afrique de l'Ouest	15,67	1,49	37,79	3,07
Afrique Centrale	20,49	1,94	28,66	2,33
Afrique Australe	24,45	2,32	27,55	2,24
Afrique du Nord	15,40	1,46	14,73	1,20
Afrique de l'Est	2,20	0,21	3,93	0,32
AMERIQUES	124,19	11,78	130,78	10,63
Amérique du Sud	46,29	4,39	78,34	6,37
Amérique du Nord	77,09	7,32	39,20	3,19
Amérique Centrale	0,80	0,08	13,17	1,07
Les Caraïbes	0,01	0,00	0,07	0,01
ASIE	525,26	49,85	650,19	52,83
Asie d'Extrême-Orient	419,23	39,78	531,69	43,21
Asie du Sud-Est	52,18	4,95	52,89	4,30
Asie Antérieure	33,19	3,15	47,26	3,84
Asie du Sud	20,66	1,96	18,35	1,49
Asie Centrale	0,00	0,00	0,00	0,00
EUROPE	325,19	30,86	335,48	27,26
Europe de l'Ouest	220,06	20,88	223,01	18,12
Europe du Sud	35,30	3,35	61,78	5,02
Europe du Nord	58,67	5,57	30,29	2,46
Europe de l'Est	11,15	1,06	20,40	1,66
OCEANIE	0,92	0,09	1,51	0,12
Australasie	0,92	0,09	1,51	0,12
Polynésie	-	0,00	0,00	0,00
Total importation effective	1 053,78	100	1 230,62	100

Tableau 25 : Dix (10) principaux pays partenaire du Congo à l'importation (effective) au 2^{ème} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Pays de provenance	S2_2024	S2_2025
Chine	414,99	527,46
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	28,12	42,78
Sucrs et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés.	22,98	41,26
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	21,02	31,85
Autres produits	342,88	411,56
France	113,05	111,93
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	0,64	18,18
Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques	23,02	17,66
Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre ; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre.	8,78	7,70
Autres produits	80,60	68,38
Belgique	72,81	83,08
Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course.	1,80	6,85
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	0,92	5,50
Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.	1,15	4,79
Autres produits	68,94	65,94
Brésil	35,70	64,46
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	18,44	20,36
Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple) ; fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation ; parties de ces articles.	-	6,35
Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion ; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.	-	4,42
Autres produits	17,26	33,34
Italie	24,79	45,82
Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.	2,07	9,36
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.	-	6,70
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	1,82	5,89
Autres produits	20,91	23,87
États-Unis	75,74	36,63
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	8,28	6,26
Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).	0,90	3,37
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	1,86	2,71
Autres produits	64,69	24,30
Togo	1,10	26,42
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes ; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base ; déchets d'huiles.	-	24,40
Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool ; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09.	0,40	1,23
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol ; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses.	0,20	0,49
Autres produits	0,50	0,30
Indonésie	22,68	20,91
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	13,64	17,72
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	6,36	2,27
Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent Chapitre, autres que les graisses et huiles alimentaires et leurs fractions du n° 15.16.	0,12	0,31
Autres produits	2,56	0,62
Turquie	13,56	19,97
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	3,22	6,28
Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal.	0,80	1,64
Sulfate de baryum naturel (barytine) ; carbonate de baryum naturel (withérite), même calciné, à l'exclusion de l'oxyde de baryum du n° 28.16.	-	1,40
Autres produits	9,54	10,65
Pays-Bas	21,33	19,58
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	2,73	2,74
Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés.	1,54	2,19
Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées.	1,63	2,04
Autres produits	15,43	12,62
Principaux pays de provenance	795,75	956,25
Autres pays de provenance	258,03	274,36
Total importation effective	1 053,78	1 230,62

Tableau 26 : Importations (effectives) du Congo par zone économique (en millions de FCFA)

Zone économique	S2_2024		S2_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Chine	414 994,90	39,38	527 456,29	42,86
UE	280 493,08	26,62	311 601,68	25,32
MERCOSUR	44 515,83	4,22	75 564,25	6,14
ASEAN	52 177,48	4,95	52 891,25	4,30
USMCA	77 895,61	7,39	52 368,66	4,26
Autre économie (Afrique)	46 734,41	4,43	46 781,41	3,80
CEDEAO	11 214,08	1,06	34 523,06	2,81
Autre économie (Asie)	19 603,02	1,86	28 119,03	2,28
CEMAC	11 104,82	1,05	22 209,50	1,80
CCG	17 115,42	1,62	21 207,85	1,72
ASACR	20 661,24	1,96	18 346,97	1,49
Royaume-Uni	20 463,71	1,94	13 786,70	1,12
AELE	23 409,51	2,22	9 170,67	0,75
COMESA	9 170,90	0,87	9 144,12	0,74
Autre économie (Amérique)	1 069,80	0,10	2 248,73	0,18
Japon	683,36	0,06	2 138,36	0,17
Autre économie (Océanie)	919,13	0,09	1 514,05	0,12
Autre économie (Europe)	685,54	0,07	610,34	0,05
CAN	605,97	0,06	486,46	0,04
CECA	144,40	0,01	316,61	0,03
CARICOM	100,54	0,01	114,66	0,01
ALECE	15,74	0,00	16,40	0,00
MCCA	-	0,00	0,07	0,00
Total importation effective	1 053 778,51	100	1 230 617,11	100

Tableau 27 : Importations (effectives) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section SH	S2_2024	S2_2025
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	277 690,89	374 221,32
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	166 693,24	159 591,31
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	132 317,26	150 874,18
Animaux vivants et produits du règne animal	111 543,70	115 298,14
Produits du règne végétal	66 061,63	78 657,05
Matériel de transport	92 745,89	76 920,06
Produits minéraux	34 361,60	62 059,57
Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	56 457,54	51 779,57
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musiques ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	15 413,60	43 140,36
Marchandises et produits divers	16 040,81	41 518,87
Produits des industriels alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	32 881,71	21 932,64
Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	18 690,91	21 868,96
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues ; produits céramiques ; verres et ouvrages en verre	14 461,81	14 522,80
Matières textiles et ouvrages en ces matières	10 288,11	9 911,38
Pates de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	4 500,15	4 896,94
Perles fines ou de culture, pierre gemmes ou similaires ; métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies.	754,41	819,85
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	666,52	797,47
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties ; plumes apprêtées et articles en plumes ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	880,19	751,07
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois ; liège et ouvrages en liège ; ouvrages de sparterie ou de vannerie	1 041,58	630,43
Peaux, cuirs, pelletteries et ouvrages en ces matières ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	285,35	423,76
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	1,58	1,39
Total importation effective	1 053 778,51	1 230 617,11

ANNEXES

Annexe 1 : Structure des zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025 (intentions d'exportation)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Namibie	
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	Tchad
République Centrafricaine	République Démocratique du Congo	Gabon
Guinée Équatoriale		
Afrique de l'Est		
Kenya	Maurice	Mayotte
Ouganda	Tanzanie	Rwanda
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Mali	Mauritanie
Nigéria	Sénégal	Togo
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Maroc
Libye		
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Mexique		
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Brésil	Colombie	Guyana
Les Caraïbes		
Anguilla	République Dominicaine	Porto Rico
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Émirats Arabes Unis	Iraq
Israël	Koweït	Liban
Oman	Qatar	Turquie
Asie Centrale		
Turkménistan		
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	République de Corée	Japon
Taiwan		
Asie du Sud		
Inde	Pakistan	
Asie du Sud-Est		
Cambodge	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
EUROPE		
Europe de l'Est		
Bulgarie	Hongrie	Pologne
Roumanie	République Tchèque	Ukraine
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Belgique	France
Pays-Bas		
Europe du Nord		
Danemark	Finlande	Irlande
Lituanie	Norvège	Royaume-Uni
Europe du Sud		
Espagne	Grèce	Italie
Kosovo	Portugal	
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	

Annexe 2 : Structure des zones économiques au 2^{ème} semestre 2025 (intentions d'exportation)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)		
Norvège		
Accord de Libre-Échange Centre Europe (ALECE)		
Kosovo		
Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)		
Inde	Pakistan	
Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)		
Cambodge	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
Autre économie (Afrique)		
Afrique du Sud	Algérie	Angola
Maroc	Mauritanie	Mayotte
Namibie		
Tanzanie		
Autre économie (Amériques)		
Anguilla	République Dominicaine	Porto Rico
Autre économie (Asie)		
République de Corée	Iraq	Israël
Liban	Qatar	Taiwan
Turkménistan		
Turquie		
Autre économie (Europe)		
Ukraine		
Autre économie (Océanie)		
Australie		
Nouvelle-Zélande		
Communauté Andine (CAN)		
Colombie		
Communauté et Marché Commun des Caraïbes (CARICOM)		
Guyana		
Conseil de Coopération du Golfe (CCG)		
Arabie Saoudite	Émirats Arabes Unis	Koweït
Oman		
Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Mali	Nigéria
Sénégal		
Togo		
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)		
Cameroun	République Centrafricaine	Gabon
Guinée Équatoriale		
Tchad		
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)		
République Démocratique du Congo	Égypte	Kenya
Libye	Maurice	Ouganda
Rwanda		
Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)		
Brésil		
Union Européenne (UE)		
Allemagne	Belgique	Bulgarie
Danemark	Espagne	Finlande
France	Grèce	Hongrie
Irlande	Italie	Lituanie
Pays-Bas	Pologne	Portugal
Roumanie		
République Tchèque		
United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)		
Canada	États-Unis	Mexique

Annexe 3 : Structure des zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025 (intentions d'importation)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Botswana	Namibie
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	République Centrafricaine
République Démocratique du Congo	Gabon	Guinée Équatoriale
Tchad		
Afrique de l'Est		
Éthiopie	Kenya	Zimbabwe
Malawi	Maurice	Mozambique
Ouganda	Zambie	Tanzanie
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire
Ghana	Guinée	Libéria
Togo	Mauritanie	Niger
Nigéria	Sénégal	Sierra Leone
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Libye
Maroc	Tunisie	
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Guatemala	Mexique	Panama
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Argentine	Bolivie	Brésil
Chili	Colombie	Équateur
Guyana	Paraguay	Pérou
Uruguay		
Les Caraïbes		
Trinité-et-Tobago		
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Azerbaïdjan	Bahreïn
Chypre	Émirats Arabes Unis	Yémen
Iraq	Israël	Koweït
Liban	Oman	Qatar
Syrie	Turquie	
Asie Centrale		
Kazakhstan		
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	République de Corée	Hong-Kong
Japon	Taiwan	
Asie du Sud		
Afghanistan	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Asie du Sud-Est		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
EUROPE		
Europe de l'Est		
Bulgarie	Hongrie	Pologne
Roumanie	Fédération de Russie	Slovaquie
République Tchèque	Ukraine	
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Autriche	Belgique
France	Luxembourg	Pays-Bas
Suisse		
Europe du Nord		
Danemark	Estonie	Féroé, Îles
Finlande	Irlande	Islande
Jersey	Lettonie	Lituanie
Norvège	Royaume-Uni	Suède
Europe du Sud		
Croatie	Espagne	Gibraltar
Grèce	Italie	Malte
Portugal	Slovénie	
Non Renseigné (UE)		
Union Européenne		
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	
Micronésie		
Marshall, Îles		

Annexe 4 : Structure des zones économiques au 2^{ème} semestre 2025 (intentions d'importation)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)		
Islande	Norvège	Suisse
Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)		
Afghanistan	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
Autre économie (Afrique)		
Afrique du Sud	Algérie	Angola
Botswana	Maroc	Mauritanie
Mozambique	Namibie	Tanzanie
Autre économie (Amériques)		
Chili	Panama	
Autre économie (Asie)		
Azerbaïdjan	République de Corée	Hong-Kong
Iraq	Israël	Liban
Qatar	Syrie	Taïwan
Turquie		
Autre économie (Europe)		
Féroé, îles	Gibraltar	Jersey
Ukraine		
Autre économie (Océanie)		
Australie	Marshall, îles	Nouvelle-Zélande
Communauté Andine (CAN)		
Bolivie	Colombie	Équateur
Pérou		
Communauté Et Marché Commun Des Caraïbes (CARICOM)		
Guyana	Trinité-et-Tobago	
Conseil de Coopération du Golfe (CCG)		
Arabie Saoudite	Bahreïn	Émirats Arabes Unis
Koweït	Oman	Yémen
Communauté Économique Centre-Asiatique (CECA)		
Kazakhstan	Fédération de Russie	
Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire
Ghana	Guinée	Libéria
Niger	Nigéria	Sénégal
Sierra Leone	Togo	
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)		
Cameroun	République Centrafricaine	Gabon
Guinée Équatoriale	Tchad	
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)		
République Démocratique du Congo	Égypte	Éthiopie
Kenya	Libye	Malawi
Maurice	Ouganda	Tunisie
Zambie	Zimbabwe	
Marché Commun Centraméricain (MCCA)		
Guatemala		
Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)		
Argentine	Brésil	Paraguay
Uruguay		
Union Européenne (UE)		
Allemagne	Autriche	Belgique
Bulgarie	Chypre	Croatie
Danemark	Espagne	Estonie
Finlande	France	Grèce
Hongrie	Irlande	Italie
Lettonie	Lituanie	Luxembourg
Malte	Pays-Bas	Pologne
Portugal	Roumanie	Slovaquie
Slovénie	Suède	République Tchèque
United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)		
Canada	États-Unis	Mexique

Annexe 5 : Structure des zones géographiques au 2^{ème} semestre 2025 (importations effectives)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Namibie	
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	Gabon
République Centrafricaine	Tchad	Guinée Équatoriale
République Démocratique du Congo		
Afrique de l'Est		
Djibouti	Éthiopie	Kenya
Maurice	Mozambique	Ouganda
Seychelles		
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Mauritanie	Nigéria
Sénégal	Togo	
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Maroc
Libye	Tunisie	
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Guatemala	Mexique	
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Argentine	Bolivie	Brésil
Chili	Colombie	Équateur
Guyana	Paraguay	Pérou
Uruguay	Venezuela	
Les Caraïbes		
Trinité-et-Tobago		
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Azerbaïdjan	Bahreïn
Chypre	Émirats Arabes Unis	Iraq
Israël	Koweït	Liban
Oman	Qatar	Turquie
Yémen		
Asie Centrale		
Kazakhstan		
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	République de Corée	Corée du Nord
Hong-Kong	Japon	Taiwan
Asie du Sud		
Afghanistan	Bangladesh	Inde
Pakistan	Sri Lanka	
Asie du Sud-Est		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Myanmar	Philippines	Singapour
Thaïlande	Viet Nam	
EUROPE		
Europe de l'Est		
Bulgarie	Hongrie	Pologne
Roumanie	Fédération de Russie	Slovaquie
République Tchèque	Ukraine	
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Autriche	Belgique
France	Luxembourg	Pays-Bas
Suisse		
Europe du Nord		
Danemark	Féroé, îles	Finlande
Irlande	Lettonie	Lituanie
Norvège	Royaume-Uni	Suède
Europe du Sud		
Croatie	Espagne	Gibraltar
Grèce	Italie	Portugal
Serbie	Slovénie	
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	
Polynésie		
Polynésie Française		

Annexe 6 : Structure des zones économiques au 2^{ème} semestre 2025 (importations effectives)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)		
Norvège	Suisse	
Accord de Libre-Échange Centre-Europe (ALECE)		
Serbie		
Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)		
Afghanistan	Bangladesh	Inde
Pakistan	Sri Lanka	
Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Myanmar	Philippines	Singapour
Thaïlande	Viet Nam	
Autre économie (Afrique)		
Afrique du Sud	Algérie	Angola
Maroc	Mauritanie	Mozambique
Namibie		
Autre économie (Amériques)		
Chili	Venezuela	
Autre économie (Asie)		
Azerbaïdjan	République de Corée	Corée du Nord
Hong-Kong	Iraq	Israël
Liban	Qatar	Taiwan
Turquie		
Autre économie (Europe)		
Féroé, îles	Gibraltar	Ukraine
Autre économie (Océanie)		
Australie	Nouvelle-Zélande	Polynésie Française
Communauté Andine (CAN)		
Bolivie	Colombie	Équateur
Pérou		
Communauté et Marché Commun des Caraïbes (CARICOM)		
Guyana	Trinité-et-Tobago	
Conseil de Coopération du Golfe (CCG)		
Arabie Saoudite	Bahreïn	Émirats Arabes Unis
Koweït	Oman	Yémen
Communauté Économique Centre-Asiatique (CECA)		
Kazakhstan	Fédération de Russie	
Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Nigéria	Sénégal
Togo		
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)		
Cameroun	République Centrafricaine	Gabon
Guinée Équatoriale	Tchad	
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)		
République Démocratique du Congo		Djibouti
Égypte	Éthiopie	Kenya
Libye	Maurice	Ouganda
Seychelles	Tunisie	
Marché Commun Centraméricain (MCCA)		
Guatemala		
Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)		
Argentine	Brésil	Paraguay
Uruguay		
Union Européenne (UE)		
Allemagne	Autriche	Belgique
Bulgarie	Chypre	Croatie
Danemark	Espagne	Finlande
France	Grèce	Hongrie
Irlande	Italie	Lettonie
Lituanie	Luxembourg	Pays-Bas
Pologne	Portugal	Roumanie
Slovaquie	Slovénie	Suède
République Tchèque		
United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)		
Canada	États-Unis	Mexique

Annexe 7 : Liste des produits essentiels selon les sections du code SH (importations effectives au 2^{ème} semestre 2025)

Produits du règne végétal	
Agrumes, frais ou secs	Maïs
Amidons et féculés	Malt, même torréfié
Aulx, frais ou réfrigérés	Mucilages et épaississants de caroubes ou guaree
Autres légumes à cosse	Oignons et échalotes, frais ou réfrigérés
Avoine	Poireaux et autres légumes alliaces
Café	Poires fraîches
Carottes et navets, frais ou réfrigérés	Pommes de terre
Choux et choux fleurs	Pommes fraîches
Farine de froment ou méteil	Quinoa
Fèves de soja, même concassées, de semence	Raisins
Froment (blé) et méteil	Riz
Graines de légumes, à ensemercer	Sarrasin
Grains d'avoine, aplatis ou en flocons ou travaillés autrement	Sucs et extraits végétaux de houblon
Gruaux et semoules	Thé
Haricots	
Animaux vivants et produits du règne animal	
Beurre	Poissons congelés, frais ou réfrigérés
Crustacés, Mollusques et autres invertébrés aquatiques autres que les crustacés et mollusques	Poissons séchés, salés ou en saumure ou fumés
Fromages et caillebotte	Viandes et abats comestibles d'animaux
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	Viandes et abats comestibles de volaille
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	Yaourt
Miel naturel	
Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	
Huile d'origine végétale	
Matières textiles et ouvrages en ces matières	
Articles de friperie	Sacs et sachets d'emballage
Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	
Devises Étrangères	Papiers à usages domestiques d'hygiène ou de toilette, en rouleaux ou en feuille
Produits des industriels alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	
Autres préparations alimentaires du No 19.01	Produits à base de céréales
Boissons alcoolisées	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie
Boissons non alcoolisées	Saccharose chimiquement pur et sucres autres que de canne ou de betterave
Couscous	Sucres raffiné
Pâtes alimentaires	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués
Préparation de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	Tomates préparées
Préparation pour alimentation des enfants	Tourteaux et résidus solides, de l'extraction de l'huile de soja
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	
Agents de surface et préparations pour lessives	Médicaments
Autres préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux autres que 330742	Pansements adhésifs & autres articles ayant une couche adhésive c.v.d
Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs	Parfums et eaux de toilette
Désodorisants corporels et antisudoraux	Préparations capillaires
Engrais	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire
Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives	Savon ; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon
Hypochlorite de sodium (Eau de javel)	Sels parfumés et autres préparations pour le bain
Produits minéraux	
Ciments portland	Lubrifiants
Fiouls lourds	Sels alimentaires
Gazoles	Super carburant



NOUS INVESTISSONS DANS LES PORTS.

Opérateur stratégique du commerce International, ALPORT POINTE-NOIRE dynamise les flux économiques et régionaux, renforce la compétitivité et l'efficacité portuaire, fluidifie les échanges commerciaux locaux et régionaux, crée des opportunités concrètes pour ses partenaires et s'engage pour un Port modernisé, performant et durable avec l'ambition de faire du Port Autonome de Pointe-Noire un hub portuaire de référence contribuant activement au Développement National et Régional.

Alport Pointe Noire

Ensemble, construisons le port de demain.



Scan Me



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE TRANSPORTS

L' EXCELLENCE A VOTRE SERVICE



TRANSPORT



TRANSIT



LOGISTIQUE



SHIPPING



AUTORISATION / PERMIS



ENTREPOSAGE

CONTACTS



(+242) 06 877 86 18
(+242) 06 735 81 81



info@sat-cg.com



www.sat-congo.com

CONTACTS UTILES



Société : **Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité**

Secteur d'activité : Normalisation et Qualité

Contact : +242 06 906 59 03 / 05 553 30 95

Adresse : 10 Impasse Jean - Marie NIABIA, derrière le club hippique de Brazzaville- Centre-ville

E-mail : contact@aconoq.cg

Site web : www.aconoq.cg



Société : **ALPORT POINTE-NOIRE**

Secteur d'activité : Maritime et Acconier

Adresse : Av. de bordeaux (enceinte portuaire), Bâtiment ex DC/DFC du PAPN

E-mail : Info@alportpointenoire.com

Site web : www.lcb-bank.com



Société : **AMC Assurances**

Secteur d'activité : Assurances

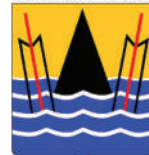
Contact : +242 06 735 73 00 / 05 203 40 80

Adresse : Blvd. Denis Sassou N'Guessou, 3^{ème} étage immeuble MUCODEC BP 110 – Centre-Ville - Brazzaville

E-mail : contact@amc-assurances.com

Site web : www.amc-assurances.com

CCIAM-PNR



Labor Improbis
Omnia Vincit

Société : **Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire**

Secteur d'activité : Administratif

Contact : +242 05 584 82 31 / 06 458 85 76

Adresse : 35, Boulevard Charles de Gaulle - Pointe-Noire

E-mail : info@cciampnr.com

Site web : <https://cciampnr.cg>



Société : **CRÉDIT DU CONGO**

Secteur d'activité : Banque

Contact : 5554 / (+242) 06 704 51 67 / 06 704 51 68

Adresse : Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo

E-mail : crc@creditducongo.com



Société : **PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

Secteur d'activité : Autorité Portuaire

Contact : +242 22 294 00 13

Adresse : Avenue de Loango, BP 711 - Pointe-Noire République du Congo.

E-mail : info@papn-cg.org

Site web : www.papn.cg.org



Société : **Société Africaine de Transports (SAT)**

Secteurs : Transport, Transit, Solutions logistiques, Entreposage, Shipping, Autorisations

Contact : +242 06 816 22 40

Adresse : Avenue du Havre, Zone Industrielle, BP : 4293 Pointe-Noire

E-mail : info@sat-cg.com

Site web : www.sat-congo.com



Société : **SUNU Assurances IARD Congo**

Secteur d'activité : Assurances

Contact : 05 601 1200 (PNR) / 05 012 95 54 (BZV)

Adresse : 17 Av. de l'hôtel de ville, Centre-ville, Entrée TCHIKOBO - Pointe-Noire

E-mail : congo.iard@sunu-group.com /

serviceclients.congo@sunu-group.com

Site web : www.sunu-group.com



Société : **UBA CONGO**

Secteur d'activité : Banque

Contact : +242 06 697 23 31 / 06 696 99 90

Adresse : 37 avenue William Guynet, rond-point City-center. Centre-ville - Brazzaville.

E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com

Site web : www.ubacongobrazzaville.com

EQUIPE DE RÉALISATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eugène Rufin BOUYA, Directeur Général du GUOT.

EXPLOITATION DES DONNÉES ET COORDINATION

Amina Magalie TCHICAYA, Directrice Commerciale, d'Exploitation et du Marketing - GUOT.

PRODUCTION DES DONNÉES

Yves NDINGA, Directeur des Systèmes d'Information - GUOT.

CHEF D'EQUIPE DE PRODUCTION

Claudio Chadli KANDZA-TADI, Chef de Service Statistiques et Qualité - GUOT;

CHARGÉ DE RELATION CLIENTÈLE

Arvel O. ETSOON, Chef de Service Commercial et Clientèle - GUOT;

EQUIPE DE PRODUCTION

- **Jules Rocky Kurdeskin EMBOUNOU**, Chef de Service Assistance Utilisateurs et Hotline - GUOT;
- **Florent Distel DINGA DOUMAS**, Chef de service Marketing, Communication et Coopération Internationale - GUOT;
- **Marnelle Aimée M'BENQUET**, Cheffe de Service Analyse, Gestion des données et Développement Informatique - GUOT;
- **Dorcas Bérénice KOUALOU**, Assistante Statisticienne - GUOT;

INFOGRAPHIE

Jean-Jacques Loïc LOEMBET, Chargé à la Communication et Infographie - GUOT.

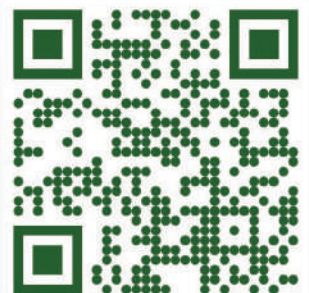


GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES



Pour vos insertions publicitaires dans les prochaines éditions,
contactez le **06 712 60 60** ou écrivez-nous via service.commercial@guot.cg

Retrouvez les précédentes éditions
du Bulletin Statistique sur :
<https://guot.cg/statistiques-3/>





GUOT
PERTINENCE

SEG

E-PAF
GUOT

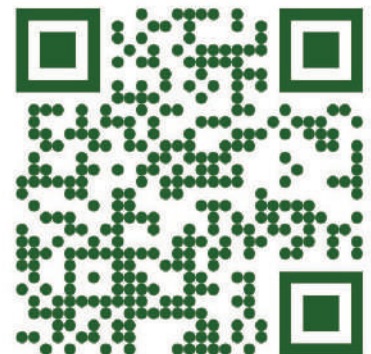
CONSULT
GUOT

GECO
par le GUOT

pega
par le GUOT

Nos plateformes, accessibles via
<https://guot.cg>

COPYRIGHT © 2026 GUOT



Version numérique



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !